



# LE DEVOIR

COUPES À L'AIDE SOCIALE

## La pression pourrait mener à de la discrimination

Les organismes en employabilité craignent en plus que les places ne suffisent pas pour répondre à la demande

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Les modifications prochaines à l'aide sociale ne suscitent pas l'inquiétude seulement chez les prestataires visés par les coupes. Les organismes en employabilité, dont les parcours de formation en emploi de-

vraient permettre de « n'échapper personne », selon la formule de la ministre Agnès Maltais, craignent non seulement que les places ne suffisent pas pour l'afflux de nouvelles demandes, mais que la pression créée par la réforme entraîne une discrimination dans la sélection des travailleurs en formation.

Le Devoir a appris que ces préoccupations ont été discutées lors d'un entretien qui s'est tenu mardi entre la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale Agnès Maltais, et des groupes représentant les organismes en employabilité. La ministre s'est faite rassurante, mais ses propos n'ont pas atténué toutes les craintes puisqu'ils

n'ont pas été étayés par des données officielles. « Les organismes en employabilité sont déjà aux prises avec un surcroît de demandes, alors nous ne voyons pas comment un ajout de prestataires va alléger la situation. On a déjà des

VOIR PAGE A 10 : PRESSION

RAPPORT LÉONARD

## Une culture qui encourage la corruption

Soixante recommandations pour accroître l'imputabilité des hauts fonctionnaires de Montréal

BRIAN MYLES

La culture de la Ville de Montréal est marquée par une absence d'imputabilité et d'éthique qui est à la source des problèmes de corruption et de collusion.

L'ex-ministre péquiste Jacques Léonard jette un pavé dans la mare avec son rapport sur l'octroi et la gestion des contrats à Montréal. Il déplore des « dysfonctionnements » politiques et administratifs, une « vision confuse » de la délégation d'autorité et de l'imputabilité, et « un manque de rigueur » des gestionnaires qui n'assument pas leurs responsabilités.

« Il faut clarifier les lignes d'autorité », a dit M. Léonard, qui en appelle à un plus grand sens du devoir de la haute fonction publique à Montréal. « On vise à créer une haute fonction publique très imputable. Qu'ils soient des hauts fonctionnaires de la Ville dignes de ce nom ! », a-t-il dit, mercredi, lors de la présentation de son rapport en 60 recommandations.

La Ville de Montréal a parcouru beaucoup de chemin depuis 2009, estime M. Léonard. La remise à l'honneur du code d'éthique, la création d'un poste de contrôleur général et l'adoption d'une politique de gestion contractuelle ont entre autres permis d'assainir les mœurs.

Les révélations accablantes de la commission

VOIR PAGE A 10 : CORRUPTION



Bientôt une majorité pour le parti de Coderre? Des démissions à Union Montréal laissent croire à son sabordement. Page A 4

## CLEVELAND: LE JOUR DES RETROUVAILLES



EMMANUEL DUNAND AGENCE FRANCE-PRESSE

Enlevée il y a une décennie à Cleveland, Gina DeJesus est rentrée chez elle mercredi sous les applaudissements des curieux qu'elle a salués en levant le pouce. Pendant ce temps, les autorités de l'Ohio ont accusé Ariel Castro, son présumé ravisseur, d'enlèvement et de viol. Page A 7

## ENQUÊTE AUPRÈS DES MÉNAGES 2011

### Les premières données accueillies avec scepticisme

- Statistique Canada appelle elle-même à la prudence
- Les localités rurales sont privées d'informations

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

C'est avec beaucoup de scepticisme qu'ont été accueillies mercredi les premières données tirées de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM), qui a remplacé le recensement long obligatoire. Même Statistique Canada appelle à la prudence dans l'utilisation des informations — qui brossent le tableau d'un Canada plus que jamais mosaïque culturelle.

Sur le fond, pas de grandes surprises. Entre 2006 et 2011, le visage du Canada a continué de se diversifier. Pour la première fois dans l'histoire, plus d'un Canadien sur cinq est né à l'étranger. Les grandes lignes de l'ENM montrent que c'est l'Asie qui fournit l'essentiel de la population immigrante, que les minorités visibles sont de moins en moins minoritaires, et que le portrait religieux du Canada se modifie rapidement. À travers ces indicateurs, le Québec se distingue souvent.

Mais à cause de la forme, le portrait est peut-être inexact. Plusieurs doutent ainsi que les données dévoilées mercredi soient aussi fiables que celles produites par les recensements précédents: l'opposition à Ottawa, des spécialistes... et même Statistique Canada, qui reconnaît que certaines données peuvent être

VOIR PAGE A 10 : STATISTIQUE

Lire aussi : 200 000 immigrants ne parlent pas français. De Courcy prend acte. Page A 2

## AUJOURD'HUI



**Le Monde** · Le PKK amorce son retrait historique de la Turquie. La deuxième phase du processus de paix est engagée. Page B 7

**Culture** · L'ONF veut redéfinir l'espace public du XXI<sup>e</sup> siècle. Page B 10



Avis légaux..... B 4  
 Décès..... B 8  
 Météo..... B 5  
 Mots croisés..... B 2  
 Petites annonces..... B 8  
 Sudoku..... B 6

## La hausse des droits aurait freiné l'ardeur des cégépiens

Le printemps 2012 a bouleversé tout le Québec, y compris les aspirations des étudiants. Une étude longitudinale de l'Université Laval démontre que la hausse des droits de scolarité, qui a été vivement contestée dans un vaste mouvement de grève générale, pourrait avoir découragé bon nombre de cégépiens à poursuivre des études universitaires.

LISA-MARIE GERVAIS

C'est ce qu'on appelle une découverte fortuite. La professeure à la Faculté des sciences de l'éducation à l'Université Laval, France Picard, et son équipe avaient démarré un vaste projet de recherche longitudinale et comparatif pour étudier les aspirations des étudiants qui ont connu des difficultés de parcours et qui sont passés, contrairement aux étudiants « réguliers », par la session d'accueil et d'intégration (SAI). Les intentions d'études — idéales et réalistes — d'environ 1000 étudiants pour chacune des deux cohortes étudiées (2009 et 2010) ont été analysées au moyen de questionnaires Internet et téléphoniques. Or, le printemps étudiant est soudainement arrivé...

VOIR PAGE A 10 : CÉGÉPIENS

Lire aussi : Printemps érable: Enquête à huis clos sur les débordements policiers. Page A 3



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les ardeurs universitaires des étudiants ont-elles été freinées parce qu'ils ont été rebutés par une éventuelle hausse ou parce que ce temps d'arrêt qu'a constitué la grève les a démotivés?

## ACTUALITÉS

ENQUÊTE AUPRÈS DES MÉNAGES

## De Courcy prend acte des problèmes de francisation

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Le Québec n'en a visiblement pas terminé avec la francisation de ses immigrants: plus de 200 000 d'entre eux (soit un sur cinq au total) ne parlent pas français, indiquent les dernières données de Statistique Canada, dévoilées mercredi par l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM).

Il ressort de cette étude que, parmi les immigrants vivant au Québec, 160 000 ont déclaré ne parler que l'anglais, et 43 000 ne maîtrisent aucune des deux langues officielles du Canada. Le Québec est autrement la terre d'accueil de 275 000 immigrants qui s'expriment uniquement en français.

À Québec, la ministre de l'Immigration et ministre responsable de la Charte de la langue française, Diane De Courcy, a dit voir dans les nouvelles données de Statistique Canada la preuve que le gouvernement doit modifier son approche en matière de francisation. «Il faut varier la façon de franciser les personnes», estime-t-elle. Le Parti québécois avait promis en campagne électorale d'intensifier les efforts de francisation des immigrants allophones.

«Nous ne couvrons au ministère de l'Immigration et avec tous les partenaires que 60% des besoins en francisation. [...] Dans le 40% des personnes qui ne maîtrisent pas le français chez les immigrants, il y a beau-

coup de femmes à la maison, isolées, avec des difficultés d'accès. Des mesures sont nécessaires et c'est attendu pour la fin juin», a-t-elle dit.

## Pas juste les nouveaux

Parmi ces immigrants qui ne maîtrisent pas le français, environ 30 000 sont arrivés entre 2006 et 2011, selon les données de l'ENM. D'autres, établis depuis plus longtemps, peinent néanmoins toujours à apprendre le français: 35 000 immigrants dans les années 1990 ne parlent que l'anglais ou une langue étrangère.

Cette situation découle du fait que des immigrants arrivés il y a longtemps ont décidé à l'époque de s'orienter vers l'anglais et ont vécu leur vie

## Le Québec, province à part

Le Québec se distingue du reste du Canada à plusieurs égards dans le premier volet de l'Enquête nationale sur les ménages. La province se révèle ainsi moins métissée: alors qu'un Canadien sur cinq est né à l'étranger, la proportion est d'un Québécois sur dix. De même, la composition des minorités visibles est différente au Québec qu'ailleurs au Canada. Les Sud-Asiatiques (1,5 million), les Chinois (1,3 million) et les Noirs (945 000) représentent 61,3% de la population des minorités visibles du Canada. Au Québec — à Montréal, en fait —, ce sont les Noirs qui forment le plus fort contingent, suivis des Arabes et des Latino-Américains. Autre différence? La religion. Les Québécois sont en effet plus nombreux à revendiquer une appartenance chrétienne (82%) que les Canadiens (67%). Ils sont 12% à n'avoir aucune affiliation, contre 23,9% au Canada.

dans cette langue, explique Jean-Pierre Corbeil, responsable du programme linguistique à Statistique Canada. Il

fait toutefois valoir que la loi 101 a eu ses effets.

Chez les nouveaux arrivants allophones au Québec, beaucoup plus apprennent désormais le français avant l'anglais. Statistique Canada évalue cette situation en demandant aux immigrants laquelle des deux langues officielles du Canada ils ont apprise en premier.

Parmi les immigrants arrivés avant 1996, 33% se tournaient alors vers l'anglais. Cette proportion n'est plus que de 20%. Et l'inverse est vrai pour les français: en 1996, 46% apprenaient le français d'abord et la proportion n'a pas cessé d'augmenter pour atteindre 58% en 2011.

D'après La Presse canadienne  
Le Devoir

## La population autochtone est en hausse

Seulement 17% des membres des Premières Nations maîtrisent une langue autochtone

HEATHER SCOFFIELD à Ottawa

Les autochtones sont de plus en plus nombreux au Canada, mais leurs langues sont en déclin, selon les données de l'Enquête nationale auprès des ménages, menée en 2011 par Statistique Canada.

Par ailleurs, la structure familiale au sein des Premières Nations est considérablement différente de celle des autres familles canadiennes, avec moins de la moitié des enfants autochtones qui vivent avec leurs deux parents.

Les autres vivent dans des familles monoparentales, avec des proches ou des beaux-parents, ou alors dans des familles d'accueil — la moitié des enfants âgés de moins de 14 ans qui vivent dans des familles d'accueil au Canada sont autochtones.

Les enfants âgés de moins de 14 ans comptent pour 28% de la population autochtone, comparativement à 16,5% dans la population non autochtone, selon l'enquête de Statistique Canada. D'autres études ont démontré que moins de la moitié de ces jeunes termineront leurs études secondaires.

D'autre part, si la population autochtone a bondi de 20% au cours des cinq dernières années, pour se chiffrer à 1,4 million, seulement 17% des membres des Premières Nations ont dit pouvoir s'exprimer dans une langue autochtone.

Il y a toutefois des signes que l'enseignement dans les



NATHAN DENETTE LA PRESSE CANADIENNE

Un signal d'arrêt en anglais et inuktitut à Iqaluit, au Nunavut. Les langues autochtones sont en déclin au Canada.

langues traditionnelles a contribué à raviver les langues autochtones. En 2011, 240 815 membres des Premières Nations ont dit pouvoir s'exprimer dans une langue autochtone, mais seulement 202 495 personnes ont indiqué qu'il s'agissait de leur langue maternelle. Statistique Canada conclut donc que plusieurs ont appris à maîtriser une langue autochtone en tant que langue seconde.

## Surpeuplement

L'enquête ne montre pas la gravité du surpeuplement, même si les statisticiens fédé-

raux ont beaucoup d'information reliée à cette question. Davantage de données sur le surpeuplement dans les réserves pourraient être dévoilées cet été, selon l'analyste de recensement Jane Badets.

L'Ontario compte la plus importante population autochtone, mais, toutes proportions gardées, c'est au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest que la part de gens provenant des Premières Nations est la plus grande.

Statistique Canada prévient que les résultats de ce sondage volontaire — qui remplace le

formulaire détaillé obligatoire du recensement, aboli par le gouvernement conservateur en 2010 — pourraient produire une sous-représentation des populations autochtones au pays. Le changement de méthode de cueillette de données fait aussi en sorte que les résultats sont moins fiables, et les comparaisons entre les années sont risquées. Chez les autochtones, plusieurs réserves ont ainsi refusé de participer à l'enquête ou ne pouvaient physiquement y prendre part.

La Presse canadienne

## Le Nord pour tous: les engagements du PQ envers l'environnement s'amenuisent

ALEXANDRE SHIELDS

À peine 24 heures après avoir lancé son «Nord pour tous», le gouvernement Marois a modifié le site Web vantant son plan, a appris Le Devoir. Certains éléments portant sur la protection de l'environnement ont tout simplement été supprimés.

Mardi, le Parti québécois s'est engagé à «compléter le réseau d'aires protégées afin de constituer d'ici à 2020 un réseau d'aires protégées représentant au moins 20% de la superficie couverte par le développement nordique». Cet aspect avait disparu du site du gouvernement mercredi après-midi.

Or, Québec comptait justement sur cette protection accrue du Nord pour atteindre les objectifs de la Conférence des Nations unies sur la diversité biologique, soit consacrer 17% de son territoire à des fins de conservation d'ici 2020. On compte maintenant consacrer 12% du Québec à la création d'aires protégées en 2015. D'ici là, il est question de «définir de nouvelles orientations en matière de conservation et de mise en valeur de la biodiversité à l'échelle de tout le territoire du Québec, notamment du territoire nordique».

Les péquistes ont par ailleurs effacé la date butoir de 2035 pour l'atteinte de la protection

de 50% du territoire nordique. Plus aucune date n'est fixée et on a rayé l'engagement à adopter une loi pour atteindre cet objectif. On a aussi coupé le bout de phrase précisant que, sur ces 50%, on pourrait permettre «divers types de développement qui ne font pas appel à des activités industrielles».

Enfin, sur le site «Le Nord pour tous», on pouvait lire mardi que Québec comptait «consacrer 12% de la superficie de la forêt boréale continue, d'ici à 2020, aux fins de création d'aires protégées». Cet aspect a disparu de la refonte de la page vantant la volonté du gouvernement péquiste d'assurer «la protection de l'environnement» sur un territoire de 1,2 million de kilomètres carrés.

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, Yves-François Blanchet, était absent lors du lancement de la nouvelle mouture du Plan Nord, imaginé à l'origine par les libéraux. Mais en entrevue au Devoir mardi, il a dit n'avoir «jamais même pris en considération» la cible de 20% d'aires protégées. «Je ne me sens pas lié par les engagements du Parti libéral.» Sur le site du Nord pour tous, cette cible était alors indiquée clairement.

Le Devoir

## Le commissaire au lobbyisme dit manquer de pouvoirs

ALEXANDRE ROBILLARD à Québec

Le commissaire au lobbyisme s'est insurgé, mercredi, contre le manque de pouvoirs dont il dispose, ce qui a entraîné des délais de trois ans dans le traitement de poursuites judiciaires contre la firme de génie BPR.

François Casgrain a déploré qu'il ait fallu autant de temps pour que les tribunaux se saisissent de ces dossiers qui avaient fait l'objet de constats d'infraction en 2010.

## Le cas BPR

«Je trouve aberrant que, dans certaines poursuites, dans certains constats d'infraction signifiés par exemple dans un dossier en 2010, le dossier n'ait été ouvert devant la Cour qu'en 2013», a-t-il dit en révélant les

résultats d'une étude sur les activités de lobbyisme.

Pour illustrer ses pouvoirs limités, M. Casgrain a donné l'exemple de ce dossier touchant BPR qui avait eu un grand retentissement en raison de l'implication du député libéral Jean D'Amour.

Le commissaire avait constaté 84 manquements à la loi, mais, de ce nombre, seulement 27 pouvaient faire l'objet de poursuites pénales. Pour les 57 autres, leur délai de prescription était échu, les faits remontant à plus d'un an.

M. D'Amour avait rapidement plaidé coupable constat d'infraction stipulant qu'il avait effectué du lobbyisme illégal auprès de titulaires de charges publiques du Bas-Saint-Laurent, alors qu'il représentait BPR.

Pour obtenir que les constats contestés soient traités par la

justice, M. Casgrain a dû insister auprès du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). «Le DPCP fait un travail qui est important. Nous avons de bonnes relations, mais on continue d'estimer que le commissaire au lobbyisme devrait prendre ses propres poursuites, c'est lui qui est le spécialiste, c'est lui qui a à administrer sa loi, a-t-il dit. Je pense que c'est le commissaire qui est le mieux placé pour éventuellement amener ces cas et les défendre devant les tribunaux.»

## Clarifier les responsabilités

M. Casgrain souhaite aussi que la Loi sur le lobbyisme soit modifiée pour prolonger les délais de prescription et clarifier les responsabilités des fonctionnaires et élus qui sont exposés aux activités d'influence des divers repré-

sentants d'entreprises ou de regroupements.

Fort d'une nouvelle étude, M. Casgrain a constaté que les titulaires de charges publiques ne sont que 23% à consulter le registre des lobbyistes pour s'assurer que les représentants qui les sollicitent sont inscrits, comme l'oblige la loi. Pourtant, l'étude indique aussi que 96% des titulaires de charges publiques estiment qu'ils ont la responsabilité de veiller à l'application de la Loi sur le lobbyisme.

Selon M. Casgrain, la loi devrait être clarifiée afin que les titulaires de charges publiques soient davantage conscients de leurs responsabilités. «Il faut mettre une disposition plus concrète indiquant que les titulaires de charges publiques ont une responsabilité à cet égard», a-t-il dit.

La Presse canadienne

## Sus aux paradis fiscaux

Ottawa — Le gouvernement fédéral a confirmé mercredi la création d'une escouade spéciale de fiscalistes à l'Agence canadienne du revenu (ARC) pour traquer les contribuables pratiquant l'évitement fiscal en cachant leurs avoirs à l'étranger. Une somme de 15 millions de dollars sur cinq ans (prise à même le budget actuel de l'ARC) servira à créer une équipe de 6 à 10 fiscalistes spé-

cialisés. Le ministre d'État aux Petites Entreprises et au Tourisme, Maxime Bernier, a comparé cette équipe à un groupe d'intervention tactique policière. «C'est un peu la SWAT Team du système fiscal canadien. [...] Ce sont des gens connaissant qui vont appuyer les enquêteurs sur le terrain», a-t-il dit. Une autre somme de 15 millions sur cinq ans, de nouveaux fonds cette fois, servira à mettre en place un système de surveillance des transferts de fonds à l'étranger de 10 000\$ et plus.

Le Devoir

Radio  
Ville-Marie  
**91,3 fm Montréal**

- 89,3 FM Victoriaville
- 89,9 FM Trois-Rivières
- 100,3 FM Sherbrooke
- 104,1 FM Rimouski
- 1350 AM Gatineau

**18<sup>e</sup> Radio-don**  
**SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 MAI**  
Objectif : 140 000\$  
**1-855-212-2020**  
Avec Marcel Leboeuf et Jean-Marc Chaput

Commanditaire officiel  
**LES RÉSIDENCES**

**GROUPE SAVOIE**

**Congédié?**  
Voyez  
**François Gendron**  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.  
Vieux Montréal 514.845.5545

## ACTUALITÉS

La vertu  
par nécessitéMICHEL  
DAVID

Il est plus difficile d'imaginer Philippe Couillard s'abaissant à faire la tournée des bureaux de la Place Ville-Marie pour solliciter des contributions à la caisse libérale, comme Jean Charest n'hésitait pas à le faire quand il était chef de l'opposition. À la lecture des extraits de ses agendas de 2001 obtenus par *La Presse*, on comprend mieux qu'une fois devenu premier ministre, il en soit venu à imposer des objectifs de financement aussi compromettants à ses ministres.

À l'époque où il était ministre de la Santé, M. Couillard avait cependant paru très embarrassé quand une de ses anciennes employées avait confié à un journaliste de Radio-Canada nommé Bernard Drainville que le personnel de son propre bureau s'adonnait à la sollicitation. Interrogé à son arrivée à un hôtel de Toronto, il s'était précipité dans un ascenseur pour éviter les questions.

Autres temps, autres mœurs. Le successeur de M. Charest promet maintenant d'éliminer le financement « sectoriel », qui a donné lieu depuis des décennies à un recours systématique aux prête-noms sur lequel tout le monde a préféré fermer les yeux.

**Le PQ aussi  
devra changer  
ses habitudes  
pour s'adapter  
au nouvel  
environnement**

En réalité, cette « rupture » avec l'ère Charest a bien peu à voir avec la vertu. Le resserrement des règles de financement imposé par le même Bernard Drainville, devenu entre-temps ministre des Institutions démocratiques, et le climat de suspicion créé par la commission Charbonneau forcent tous les partis à revoir leurs méthodes.

Il est clair que des contributions limitées à 100 \$ sont nettement moins rentables, aussi bien pour celui qui signe le chèque que pour celui qui l'encaisse. Même en utilisant ses employés comme prête-noms, une firme de génie-conseil pourra difficilement espérer un retour d'ascenseur pour une contribution totalisant 2000 \$ ou 3000 \$. Il était tellement plus simple d'organiser des cocktails-bénéfice à « 35@1000 » ou à « 25@1000 », comme ceux qui apparaissent à l'agenda de M. Charest.

◆ ◆ ◆  
Le PQ aussi devra changer ses habitudes pour s'adapter au nouvel environnement, mais cela exigera un effort nettement plus important de la part du PLQ, dont le montant moyen des contributions a toujours été plus élevé, et surtout de la part de la CAQ, dont le financement est actuellement très problématique.

En 2011, après que le plafond a été abaissé de 3000 \$ à 1000 \$, la contribution moyenne a été de 224 \$ au PLQ, de 147 \$ au PQ et de 81 \$ à Québec solidaire. Dans le cas de la CAQ et d'Option nationale, les chiffres du Directeur général des élections ne couvraient qu'une période de deux mois en 2011. Le montant moyen des contributions était de 242 \$ et de 131 \$ respectivement.

Même au PQ, le nombre de contributeurs avait cependant diminué de 18 %, de sorte qu'on s'en remettait pour l'essentiel au « club des 400 \$ », dont les membres pouvaient bénéficier d'un crédit d'impôt de 310 \$. Dans les circonscriptions représentées par un député péquiste, deux ou trois gros événements suffisaient à atteindre l'objectif. Seul Québec solidaire avait vu le nombre de ses contributeurs littéralement exploser, passant de 3070 à 5561, soit une hausse de 81 %.

Il est vrai que l'augmentation substantielle du financement public couvrira l'essentiel des dépenses du « national », mais il faudra maintenant compter sur un financement réellement populaire pour subvenir aux besoins des associations de comté, qui dépassent le million au PQ, alors qu'on a amassé environ 200 000 \$ depuis le début de l'année.

◆ ◆ ◆  
Dans l'entourage de M. Couillard, on reconnaît que les nouvelles règles constituent un sérieux défi, alors que des élections pourraient être déclenchées dans la prochaine année. Le PLQ traîne une dette de 2,5 millions et les militants libéraux ont déjà été sollicités par les trois candidats à la succession de Jean Charest. À la mi-juin, un conseil général d'une journée sera entièrement consacré à la situation financière du parti.

D'une manière ou d'une autre, le PLQ devra lui aussi réapprivoiser sa base. Si M. Couillard entend favoriser « une participation plus grande de tous à la vie démocratique du parti », c'est aussi qu'il souhaite une participation plus grande de tous à son financement. Assez paradoxalement, le PLQ ne peut redevenir une machine à sous que s'il redevient une machine à idées.

Sur ce point, le chef libéral et Bernard Drainville se rejoignent. Dans l'esprit du ministre des Institutions démocratiques, qui est aussi le président de la campagne de financement du PQ, la nécessité de renouer avec le porte-à-porte et les assemblées de cuisine pour amener les militants à contribuer est précisément l'occasion de ramener les partis à leur vocation première, c'est-à-dire l'animation politique. Et si tous les libéraux sont d'accord, tant mieux: le Québec tout entier s'en portera mieux.

mdavid@ledevoir.com

PRINTEMPS ÉRABLE

Enquête à huis clos  
sur les débordements policiers

JESSICA NADEAU

Correspondante parlementaire à Québec

GAÉTAN POULIOT

à Montréal

Une commission spéciale d'examen se penchera sur les dérives et débordements lors des interventions policières du printemps érable. Mais contrairement à ce qui était réclamé par plusieurs, elle se tiendra à huis clos, ce qui a suscité de vives réactions, tant à Québec que chez les anciens leaders étudiants.

« Je demeure persuadé que la très grande majorité des policiers du Québec ont agi avec tout le professionnalisme requis dans les circonstances », a soutenu le ministre de la Sécurité publique, Stéphane Bergeron, en point de presse mercredi après-midi. « Cependant, des situations particulières ont été évoquées. »

À ce jour, quelque 200 plaintes ont été formulées au commissaire à la déontologie, estime le ministre qui dit avoir été « interpellé à maintes reprises » à cet effet depuis sa nomination.

Enquête il y aura, mais elle ne sera pas publique, car le ministre estime qu'il a « le devoir de préserver l'intégrité du processus déontologique existant ». Les auditions se feront à huis clos, ce qui permettra aux citoyens de témoigner « librement, sans que la moindre pression soit exercée et sans crainte de représailles ».

Le PQ pointe le PLQ

La commission n'aura pas de pouvoir de contrainte et devra notamment « identifier les facteurs ayant contribué à la détérioration du climat social ». Dans son discours de présentation, le ministre Bergeron a clairement indiqué sa position. « Au cours de cette crise, le gouvernement du Parti libéral, alors au pouvoir, s'est montré extrêmement réticent à négocier avec les organisations étudiantes. [...] S'en est ensuivi un dialogue de sourds qui n'a fait qu'accroître la tension. »

Questionné de toutes parts sur cette affirmation, le ministre s'est défendu de vouloir teinter les conclusions de la commission, affirmant que les facteurs de la crise étaient « multiples » et qu'il serait « hasardeux » de tenter d'en venir à des conclusions à cette étape-ci.

Le comité sera composé de trois membres qui ont été sélectionnés « pour leur expertise, leur vaste expérience, leur crédibilité et leur objectivité ». Il s'agit de l'ancien ministre péquiste de la Sécurité publique, Serge Ménard, de l'ex-juge Bernard Grenier et de l'ancienne présidente de la CSN, Claudette Carbonneau.

« Patente à gosse »

La nouvelle a soulevé l'ire des partis d'oppositions à Québec. Robert Poëti, porte-parole de



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Arrestation musclée d'un manifestant en juin dernier à Montréal. À ce jour, quelque 200 plaintes ont été formulées au commissaire à la déontologie à la suite des événements du printemps érable.

l'opposition officielle en matière de Sécurité publique, parle de « récupération politique » et ridiculise le fait que des citoyens témoignent à huis clos « parce que la pression policière serait trop forte » alors qu'à la commission Charbonneau, « on vient asséoir des gens qui viennent témoigner de choses graves, criminelles, à la télévision ».

Du côté de la CAQ, l'ancien policier Jacques Duchesneau a parlé d'une commission « biaisée », s'inquiétant notamment de la présence de Claudette Carbonneau, « une ex-présidente d'une organisation syndicale qui a organisé et financé des manifestations ».

Même le député de Québec solidaire, Amir Khadir, qui a réclamé à plusieurs reprises une commission d'enquête publique, s'est dit « extrêmement déçu » par cette « patente à gosse pour noyer le poisson ».

Ex-leaders étudiants déçus

Du côté des anciens leaders étudiants, on juge le mandat trop large et bien loin de l'enquête pu-

blique indépendante réclamée. « Je doute fort que des corps policiers viennent volontairement confesser leurs erreurs ou leurs dérapages », estime Gabriel Nadeau-Dubois, ex-porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE). « On a l'impression que le Parti québécois ne veut pas faire la lumière sur les abus policiers qui ont eu lieu, mais plutôt empêcher à l'avenir qu'il y ait d'autres mobilisations citoyennes », a-t-il affirmé au *Devoir*.

Martine Desjardins, qui était présidente de la FEUQ lors du conflit étudiant, reconnaît pour sa part qu'il s'agit d'une petite avancée, mais se demande néanmoins si le comité d'examen n'est pas qu'un « outil politique » pour accuser le Parti libéral.

« C'est un spectacle, déplore de son côté Maxence L. Valade, qui a perdu un œil lors des émeutes de Victoriaville. On va analyser ce qui s'est passé sans rien changer. »

Le Devoir

Couillard prend ses distances  
du financement à la Charest

L'ancien ministre n'a participé qu'à des activités légales, soutient-il

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire  
à Québec

Philippe Couillard a soutenu qu'il n'a jamais fait de financement sectoriel en faisant la tournée de bureaux de comptables, d'avocats ou de chefs d'entreprise, à l'instar de Jean Charest.

« Quand on parle de financement sectoriel, on veut dire cibler un secteur particulier. Je n'ai jamais vu ça. Je n'ai vu que du financement légal avec des gens qui recueillaient des fonds selon les directives du DGE [Directeur général des élections], a déclaré l'ancien ministre de la Santé et des Services sociaux.

Le chef libéral réagissait à la divulgation par *La Presse* d'informations provenant d'anciens agendas de Jean Charest alors qu'il était chef de l'opposition officielle, agendas dont le quotidien a obtenu une cinquantaine de pages.

Ces agendas montrent que Jean Charest était impliqué au quotidien dans le financement « sectoriel » du parti, selon ce qui est rapporté, avec un de ses proches et un collecteur de fonds émérite du PLQ, Marc Bibeau, chef des entreprises Shockbéton et Beauward.

Ainsi, le 28 novembre 2001, le chef libéral s'était programmé, à compter de 14 h, une tournée des bureaux de la Place Ville-Marie où loge le cabinet du chef de l'opposition officielle. Il va serrer les mains de hauts gradés chez Desjardins Valeurs mobilières au 26<sup>e</sup> étage, Transconti-



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Philippe Couillard s'est dit heureux des changements apportés dernièrement au financement des partis politiques

mental au 33<sup>e</sup> et Samson Bélair au 30<sup>e</sup>. Inscrit à l'agenda du chef libéral: « Marc Bibeau-sectoriel » ou encore « sectoriel-MB ».

Pour sa part, le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, a rappelé que le Parti québécois recourait également au financement sectoriel quand il était ministre. « Par contre, se promener d'étage en étage à la Place Ville-Marie, c'est assez particulier », a-t-il fait observer. Selon lui, Marc Bibeau est « quelqu'un qui devrait être entendu à la commission Charbonneau ».

532 entreprises

Dans un décompte qu'il a rendu public au début d'avril, le directeur général des élections du Québec (DGEQ), Jacques Drouin, a évalué que des employés de 532 entreprises et leurs proches ont versé près de 13 millions à des partis poli-

Haro sur l'attaché  
politique de De Courcy

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire à Québec

Les libéraux ont exigé la démission d'un attaché politique de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Diane De Courcy, qui a écrit, avant son embauche, une chronique ironique qu'ils jugent méprisante à l'endroit des anglophones.

Le député de Jacques-Cartier, Geoffrey Kelley, s'est indigné, à l'Assemblée nationale mercredi, d'une chronique écrite par Akos Verboczy pour le journal *Métro* sous le titre « Ils sont fous ces Anglo ». Sur un mode humoristique, l'auteur écrit: « Je ne suis pas psychiatre comme le fut jadis Camille Laurin le célèbre anglologue, mais j'ai toujours trouvé nos Anglo un peu fous [...]. Sont pas fous à lier comme cet infâme Richard Bain, mais seulement atteints d'une sorte de trouble léger parano-obsessif déclenché dès qu'il est question du Québec. »

« En tant que membre de la communauté anglophone, je trouve ces propos profondément blessants », a déclaré Geoffrey Kelley.

Le chef libéral Philippe Couillard n'entendait pas à rire non plus. « Ce n'est pas une façon de bâtir un consensus, ce n'est pas une façon de partager une identité, a-t-il dit. Ce que nous voulons voir, c'est un Québec uni, tous les Québécois, de toutes origines, s'unissant autour de valeurs communes. »

Diane De Courcy a défendu son attaché politique, qu'elle a connu il y a dix ans à la Commission scolaire de Montréal, un « enfant de la loi 101 », a-t-elle signalé, fils d'immigrants juifs hongrois. « Ceci commence à paraître [comme] de l'acharnement, de l'intimidation, a dit la ministre. Il s'agit de textes commis avec un humour qu'on peut ne pas apprécier, mais manifestement, on cherche à bâtir de faux scandales. »

Mardi, c'est la députée de Jeanne-Mance-Viger, Filomena Rotiroti, qui dénonçait Akos Verboczy pour une autre chronique dans laquelle il commentait le personnage de monsieur Lazhar, du film du même nom. « C'est l'immigrant parfait. Poli, respectueux, cultivé, vaillant, jamais un mot plus haut que l'autre, francophile, flegmatique devant les femmes, qui passe son temps libre à lire Hubert Aquin. Pas le genre à réclamer des lieux de prière au travail, à trouver la loi 101 inhumaine ou à noyer femme et enfants dans une écluse. »

Le Devoir

Le Devoir

## ACTUALITÉS

MONTRÉAL

## Bientôt une majorité pour le parti de Coderre ?

Une nouvelle vague de démissions à Union Montréal laisse croire au sabordement du parti

JEANNE CORRIVEAU

Avant même les élections de novembre, le parti de Denis Coderre pourrait obtenir la majorité au conseil municipal de Montréal. Pour l'instant, ce scénario est hypothétique, mais la nouvelle vague de démissions à Union Montréal augmente d'autant le nombre d'élus indépendants au conseil municipal, et plusieurs d'entre eux sont susceptibles de rejoindre le parti de Denis Coderre lorsque celui-ci sera officiellement reconnu.

La lente agonie d'Union Montréal se poursuit. Dans la journée de mercredi, l'ancien parti de Gerald Tremblay a perdu sept membres, soit tous les élus de LaSalle, dont le chef du parti, Richard Deschamps, ainsi que le maire de l'arrondissement de Lachine, Claude Dauphin.

La mairesse de LaSalle, Manon Barbe, a annoncé la décision des élus de son arrondissement dans une entrevue accordée au *Messenger de LaSalle*. «C'est une décision unanime et difficile parce que le parti et nous, on a toujours partagé les mêmes valeurs», a indiqué M<sup>me</sup> Barbe au journal local. Avec l'UPAC, la commission Charbon-

neau et ce qu'on a découvert, ce n'est pas intéressant. D'aucune façon nous n'étions partie prenante de cette façon de faire.» Outre M<sup>me</sup> Barbe, les conseillers Richard Deschamps, Alvaro Farinacci, Josée Troilo, Laura Palestini et Vincenzo Cesari siègeront désormais comme indépendants. Joint par le *Devoir*, Richard Deschamps a été peu loquace: «Je vais vous confirmer tout demain», a-t-il dit.

Le maire de Lachine, Claude Dauphin, a pour sa part remis sa démission à Union Montréal et entend briguer un autre mandat en novembre prochain.

## Réunion du caucus

Malgré la rafale de défections, le président du caucus d'Union Montréal, Bernard Blanchet, affirme que les jeux ne sont pas encore faits. Une réunion du caucus est prévue à 11h30 jeudi et sera suivie d'un point de presse. Les membres du caucus doivent prendre connaissance des conclusions du «comité de transition» créé pour examiner tous les scénarios à envisager pour l'avenir du parti. Les élus du parti comptaient prendre une décision «en bloc» au mois de juin, a indiqué M. Blanchet, mais de toute évidence, les évé-

## Déficit d'information

La décision de Transcontinental Média (TC Média) de mettre à pied 11 des 22 journalistes œuvrant au sein des hebdomadaires menace la qualité de la couverture de l'actualité locale à Montréal, estiment les maires du Plateau-Mont-Royal et de Rosemont, Luc Ferrandez et François Croteau. Par l'entremise d'une motion qui sera déposée le 27 mai, les deux élus tenteront d'obtenir l'appui du conseil municipal afin de demander à TC Média de reconsidérer sa décision. Leur nombre étant restreint, les journalistes ne pourront plus couvrir les réunions des conseils d'arrondissement et les conférences de presse, ce qui privera la population d'informations précieuses, déplorent les deux élus.

nements se sont précipités, le bloc se désagrégant un peu plus chaque jour.

Rappelons qu'au cours des derniers jours, trois élus de l'arrondissement de Montréal-Nord ont donné leur démission, soit Jean-Marc Gibeau, Monica Ricourt et Clementina Teti-Tomassi.

Bernard Blanchet refuse de dire si le parti se sabordera jeudi, mais la fin semble proche pour ce parti éclaboussé par les révélations de financement occulte entendues à la commission Charbonneau.

## L'arrivée de Coderre

Au moment d'écrire ces

lignes, Union Montréal, avec 10 élus au conseil municipal, perd son titre de parti majoritaire au profit de Vision Montréal, dirigé par Louise Harel (14 élus). Louise Harel perd du même coup le boni de 40 000 \$ par année versé au chef de l'opposition. Si d'autres démissions surviennent chez Union Montréal, Richard Bergeron, de Projet Montréal (10 élus) pourrait devenir le chef de l'opposition, pour quelques jours du moins.

Tous ces événements surviennent à une semaine de l'annonce officielle de Denis Coderre comme candidat à la mairie de Montréal. Il ne fait

pas de doute qu'Anie Samson et Gilles Deguire se joindront à son équipe, et plusieurs autres ont laissé entendre qu'ils envisageaient cette option.

Malgré les démissions chez Union Montréal, le maire Applebaum n'entend pas modifier la composition de son comité exécutif de coalition. «Mon choix est fait pour le comité exécutif et les commissions», a-t-il dit. «Je ne veux pas commencer à rentrer dans tous les débats politiques. Mon objectif, c'est de travailler avec tout le monde.»

Les partis d'opposition ne s'étonnent pas de la déconfiture d'Union Montréal — «Ce qui est surprenant, c'est que ça ne soit pas arrivé plus tôt», a commenté le leader de Projet Montréal, Marc-André Gaudoury —, mais ils se sont interrogés sur le sort des quelque 300 000 \$ qui restent encore dans les coffres du parti. «On va voir ce qu'il adviendra de leur trésor de guerre, en partie constitué du 3 % de Bernard Trépanier», a souligné Louise Harel. Pour sa part, Marc-André Gaudoury souhaite que le parti remette aux Montréalais ses surplus accumulés.

Avec Brian Myles  
Le Devoir

## RÉFORME DU FINANCEMENT DES PARTIS

## Trop peu pour une campagne

BRIAN MYLES

Le doyen du conseil à Montréal, Marvin Rotrand, met Québec en garde contre les lacunes de la réforme du financement des partis politiques.

M. Rotrand a passé en revue les lois électorales des dix provinces pour constater que le Québec a déjà les lois «les plus sévères» pour encadrer les élections municipales.

Le financement par les entreprises ou les associations est strictement interdit depuis 1977 (du moins sur papier). Le plafond de contributions individuelles, fixé à 1000 \$, sera ramené à 300 \$ à partir du 1<sup>er</sup> juillet. Il est même question de rabaisser le plafond à 100 \$, comme c'est maintenant le cas au provincial.

Selon Marvin Rotrand, ces mesures ne produiront pas les effets recherchés. «C'est une limite tellement grande qu'elle est déraisonnable. Ce sera impossible de financer une campagne et de rejoindre les électeurs», craint le conseiller du district de Snowdon.

## Budget nécessaire

M. Rotrand évalue à environ 150 000 \$ par district électoral le budget nécessaire pour mener une campagne à Montréal. Il estime qu'il n'y aura pas assez d'électeurs intéressés par la politique municipale pour financer les besoins des partis qui se livrent une rude concurrence.

Du coup, la liberté d'expression des formations sera limitée au point où il anticipe une contestation fondée sur la Charte. «Le système va limiter la visibilité d'une élection en freinant les dépenses publicitaires de partis. L'idée de la démocratie, c'est de donner aux citoyens l'information nécessaire pour qu'ils puissent faire des choix éclairés», estime-t-il.

Le financement illégal, décrié à raison devant la commission Charbonneau, reviendra par la porte d'en arrière. «C'est comme la Prohibition. Tu peux interdire aux gens de boire, mais ils trouveront un moyen de le faire», dit-il.

Le directeur général des élections du Québec (DGEQ), Jacques Drouin, a exprimé des réserves similaires, en d'autres termes, lors de l'étude du projet de loi 26. Le gouvernement devra compenser les pertes de financement public des partis municipaux afin de prévenir une recrudescence du financement occulte, a expliqué M. Drouin en commission parlementaire.

Le maire de Granby, Bernard Sévigny, a aussi exprimé ses appréhensions en commission parlementaire. Il craint que la réforme «ampute de façon majeure» la capacité des partis et des candidats «de mener une campagne digne de ce nom».

Marvin Rotrand invite les députés provinciaux à débattre de la création d'un système entièrement fondé sur l'octroi de fonds publics, plutôt que de plafonner les dons à 300 \$.

Le Devoir

Le Devoir

## L'UMQ réclame un bureau d'évaluation des prix

JEANNE CORRIVEAU

Comme la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics est inutile pour la grande majorité des villes québécoises dans sa forme actuelle, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) réclame du gouvernement la création d'un bureau d'évaluation des prix.

Un tel système donnerait aux municipalités l'accès à un registre des contrats accordés partout au Québec et permettrait aux villes de comparer les prix offerts par les entreprises. Les municipalités pourraient alors détecter les écarts importants et agir en conséquence.

«Ce n'est pas quelque chose de compliqué», a expliqué le président de l'UMQ, Éric Forest, qui a fait cette proposition à la veille des 92<sup>es</sup> Assises annuelles de l'UMQ qui se tiendront à Montréal au cours des trois prochains jours.

L'UMQ, qui réclame la mise sur pied d'un bureau d'évaluation des prix depuis 2009, espère que son message sera enfin entendu. Plusieurs autres thèmes sont à l'ordre du jour des Assises, dont les régimes de retraite des employés municipaux, la fiscalité et la diversification des sources de financement pour les villes. La première ministre Pauline Marois et le maire de Montréal Michael Applebaum donneront le coup d'envoi de l'événement jeudi matin.

Le Devoir

## ÉLECTIONS CLÉS EN MAIN

## Le maire de Sainte-Julienne se défend

GAÉTAN POULIOT

à Sainte-Julienne

C'est sous les huées que le maire de Sainte-Julienne, Marcel Jetté, a fait son entrée dans la salle du conseil municipal, mercredi soir, suivi de ses six conseillers.

«J'ai toujours agi en toute légalité, de bonne foi et au meilleur de mes connaissances. Toujours dans l'intérêt des citoyens de la municipalité», a-t-il tenu à dire dès le début de la séance, déterminé à se défendre contre les allégations de son ex-organisateur politique, Gilles Cloutier.

«Il est très regrettable que M. Cloutier mette tant d'effort à ternir la réputation de Sainte-Julienne», a-t-il ajouté, confirmant que ce dernier avait organisé ses campagnes électorales de 1999 et de 2003.

La petite municipalité de moins de 10 000 habitants a été donnée en exemple la semaine dernière lors des travaux de la commission Charbonneau par Gilles Cloutier, qui l'a choisie pour expliquer le fonctionnement des élections clés en main.

Employé par la firme de génie-conseil Roche à l'époque, l'homme a opéré une double comptabilité afin de dépasser, sans être repéré, le plafond des dépenses admises par le Directeur général des élections. L'objectif: recevoir en retour des contrats municipaux. Une tour de passe-passe qu'il a fait pour l'équipe de Marcel Jetté, a-t-il dit sous serment.

«Je n'ai rien à me reprocher. Peut-on en dire autant de lui?», a aussi dit Marcel Jetté, affirmant que des aveux de



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

De nombreux citoyens présents au conseil municipal de Sainte-Julienne mercredi soir, hostiles au maire, arboraient une petite enveloppe brune à la boutonnière pour dénoncer la corruption.

Gilles Cloutier même, les maires et les agents officiels n'étaient pas au courant de cette situation.

Lors de la mouvementée période de questions, une citoyenne a demandé la démission immédiate du maire. Une requête refusée sur-le-champ, mais accueillie avec beaucoup de bruit par les quelque 150 personnes présentes à l'assemblée.

De nombreux citoyens présents, hostiles au maire, arboraient d'ailleurs une petite enveloppe brune à la boutonnière pour dénoncer la corruption. «Non aux en-

veloppes brunes», pouvait-on lire.

## Un lac-à-l'épaule sur le bras de Roche

Le maire Jetté a aussi reconnu que lui et ses conseillers avaient profité à l'été 2002 d'un chalet à Pointe-au-Pic, dans Charlevoix, appartenant à Gilles Cloutier.

Il s'agissait toutefois d'une réunion de travail, et l'offre de M. Cloutier avait permis de faire des économies, a-t-il expliqué. «Autre temps, autres mœurs», a-t-il laissé tomber, laissant entendre que cela ne serait plus possible aujourd'hui. Le chalet qui

appartenait à M. Cloutier était loué à Roche durant l'été, a-t-on appris lors de la commission Charbonneau.

Ni Gilles Cloutier ni Roche n'ont obtenu de «retour d'ascenseur» a-t-il tenu aussi à dire, questionné par un citoyen. «On nous prend pour des cruches», a alors lancé quelqu'un dans l'assemblée. «C'est assez, le dictateur», a lancé un autre.

Dès la houleuse période de questions terminée, plus de la moitié de la salle a quitté les lieux en guise de protestation.

Le Devoir

Le Devoir

## Engager les entreprises pour un avenir durable



LE CONSEIL  
DES RELATIONS  
INTERNATIONALES  
DE MONTRÉAL

Déjeuner-causerie de la  
série Environnement présentée par :



En association avec :



Iman Stratenus

Directeur exécutif, World Business  
Council for Sustainable Development  
(Genève)

Avec l'appui de :



Pour vous inscrire : [www.corim.qc.ca](http://www.corim.qc.ca) • 514-340-9622

# Porter tranche ses tarifs menu et vous traite aux petits oignons.

Porter vous a mijoté des rabais irrésistibles. Mettez du piment dans votre vie et goûtez le grand confort à bord. Réservez d'ici le vendredi 10 mai 2013.



# GRAND SOLDE

Vols au départ de Montréal. Réservez d'ici le 10 mai 2013. Voyagez d'ici le 3 septembre 2013. Le rabais est compris dans les tarifs. Porter peut exiger un achat jusqu'à 14 jours à l'avance. Les tarifs annoncés peuvent ne pas être disponibles pendant toute la période de voyage. Tarifs aller simple incluant les taxes, surcharges et frais obligatoires.\* Tarifs à partir de :

HALIFAX 3 par jour <b>184 \$</b> Taxes et frais compris	TORONTO 17 par jour <b>138 \$</b> Taxes et frais compris	SAULT STE. MARIE <b>207 \$</b> Taxes et frais compris	ST. JOHN'S <b>248 \$</b> Taxes et frais compris	SUDBURY <b>207 \$</b> Taxes et frais compris	THUNDER BAY <b>207 \$</b> Taxes et frais compris	TIMMINS <b>207 \$</b> Taxes et frais compris	WINDSOR <b>173 \$</b> Taxes et frais compris	BOSTON <b>225 \$</b> Taxes et frais compris
CHICAGO <b>241 \$</b> Taxes et frais compris	MYRTLE BEACH <b>262 \$</b> Taxes et frais compris	NEW YORK <b>220 \$</b> Taxes et frais compris	WASHINGTON Dulles <b>225 \$</b> Taxes et frais compris	<b>PRIX TOUT COMPRIS</b>				

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

[flyporter.com](http://flyporter.com)

Nouveau !



Économisez sur les forfaits vol-hôtel à [evasionsporter.com](http://evasionsporter.com)

\* Réservez d'ici 23 h 59 heure de l'Est le 10 mai 2013. Voyagez d'ici le 3 septembre 2013. Porter peut exiger un achat jusqu'à 14 jours à l'avance. Les tarifs sont fonction de la disponibilité. Les tarifs annoncés peuvent ne pas être disponibles pendant toute la période de voyage. Le rabais s'applique au tarif de base sans frais ni taxes. Description détaillée des tarifs pour tous les itinéraires sur [flyporter.com](http://flyporter.com). Tarifs aller simple en classe Fixe au départ de la ville. Les tarifs à destination de la ville peuvent être différents. Nouvelles réservations seulement. Les tarifs incluent les taxes gouvernementales et les frais obligatoires. Ces montants peuvent aller jusqu'à 150 \$ par aller simple selon la destination. Les taxes étrangères fluctuent selon le taux de change en vigueur. Les frais pour des services optionnels, tels que les changements d'itinéraire, les bagages supplémentaires, la présélection de siège ou d'autres demandes spéciales, peuvent s'ajouter au montant total. Tarifs non remboursables. Il est possible de changer d'itinéraire moyennant des frais allant jusqu'à 200 \$ par personne et par trajet, plus toute différence de tarif. Certaines conditions (incluant des frais de 20 \$ pour l'enregistrement d'un deuxième bagage, et les frais pour bagages excédentaires et/ou trop lourds) peuvent changer sans préavis et ne sont garanties qu'à l'émission du billet. Renseignez-vous auprès de Porter ou de votre agent de voyages. En cas de divergence entre le tarif de nos annonces et le tarif affiché sur notre site Internet au moment de la réservation, ce dernier prévaudra.

\*\* Évasions Porter est une entreprise agréée par TICO.

81<sup>E</sup> CONGRÈS DE L'ACFAS

## Le tabou du non-allaitement

Un enfant sur quatre n'est pas allaité

ISABELLE PORTER  
à Québec

Selon une chercheuse, les pressions pro-allaitement sont si fortes que les parents qui nourrissent leur bébé autrement sont laissés pour compte par le système de santé.

Spécialiste de la santé des familles, Francine De Montigny a commencé sa présentation à l'Acfas en soulignant qu'elle n'était pas «contre l'allaitement» et avait allaité ses propres enfants.

Or, elle plaide qu'il est «important» de parler des alternatives autres que l'allaitement même s'il ne s'agit pas de la norme dominante. «Un enfant sur quatre est alimenté autrement, mais on n'en parle pas. On fait comme si ça n'existait pas», dit la professeure de l'Université de Québec en Outaouais.

Sa recherche menée auprès de 28 familles entre 2007 et 2009 montre que parmi les parents qui ne recourent pas à l'allaitement, seulement 20% ont pris leur décision avant l'accouchement.

Un autre groupe de 40% ont abandonné tôt parce que ça ne se passait pas bien. L'autre groupe de 40% s'en est détourné après 1 mois dans le découragement et, souvent, l'épuisement.

Ces personnes, note-t-elle, éprouvent un grand sentiment d'échec, voire de honte. «Ce qu'on a trouvé le plus dur, c'est d'entendre dire que l'allaitement était la meilleure chose au monde», a raconté un père.

## Le rôle du père

Selon M<sup>me</sup> De Montigny, le discours dominant suggère qu'il faut absolument allaiter pour être «de bons parents». «Ça réduit l'expérience du couple à l'expérience physiologique», dit-elle. Elle ajoute que des parents qui ont des problèmes d'allaitement (et surtout ceux qui abandonnent) «ne consultent plus de peur d'être jugés».

Elle invite d'ailleurs les professionnels de la santé à être vigilants en ces matières et déplore que, à la sortie de l'hôpital, on ne parle pas aux parents des alternatives autres que l'allaitement. La recherche qui a été menée seulement auprès des pères montre par ailleurs que le recours au biberon peut changer leur rôle en les rapprochant de l'enfant.

Elle avance que cela favorise le partage des tâches et leur donne un rôle plus égal à celui de la mère. «Le message social est tellement centré sur l'allaitement que les pères ont l'impression que s'ils ne peuvent pas allaiter leur enfant, ils ne peuvent pas être aussi proches de lui.»

Le Devoir



Plusieurs études visant à évaluer l'efficacité de la mélatonine à réduire l'insomnie ont été effectuées, mais elles ont donné des résultats contradictoires.

## La mélatonine, nouvelle piste contre l'insomnie

PAULINE GRAVEL  
à Québec

Des chercheurs de l'Université McGill sont sur la piste d'une nouvelle substance qui pourrait devenir un excellent somnifère exempt des effets secondaires indésirables des Valium et cie, a-t-on appris dans le cadre du congrès de l'Acfas qui a lieu à Québec cette semaine.

Depuis 50 ans, les benzodiazépines, dont font partie le Valium, l'Ativan, le Serax et l'Halcion, sont couramment utilisées comme somnifères. Ces médicaments entraînent toutefois une dépendance, une tolérance et même des troubles cognitifs et moteurs. On dit même qu'ils sont responsables de la première cause de mortalité chez les aînés, car ils seraient souvent à l'origine de mauvaises chutes aboutissant à des fractures fatales. Pour éviter tous ces désagréments, plusieurs personnes se tournent vers la mélatonine, qui est accessible dans toutes les pharmacies sans ordonnance.

## Études contradictoires

De multiples études visant à évaluer l'efficacité de la mélatonine à réduire l'insomnie ont été effectuées, mais elles ont donné des résultats contradictoires. Certaines menées chez l'animal ont montré que la mélatonine a au mieux un effet soporifique qui aide à induire le sommeil, mais qu'elle n'a pas d'effet hypnotique à l'instar des benzodiazépines.

Des chercheurs ont par ailleurs découvert que la mélatonine, qui est produite par la glande pinéale située à la base du cerveau, agit sur deux types de récepteurs particuliers (MT1 et MT2). En collaboration avec des chercheurs de l'Université de Montréal, Gabriella Gobbi du département de psychiatrie de l'Université McGill a montré que ces récepteurs étaient présents notamment sur les neurones du thalamus réticulaire, une région du cerveau qui intervient dans l'induction du som-

meil profond à ondes lentes, qui est le sommeil le plus récupérateur car c'est durant cette période de sommeil lent — aussi appelée sommeil nonREM par opposition au sommeil paradoxal REM (pour *rapide eye movement*), durant lequel le corps est en atonie complète, les yeux font des mouvements rapides et réguliers, et ont lieu la plupart de nos rêves — que les battements cardiaques ralentissent, que la respiration se fait plus profonde, que l'organisme produit de l'insuline et que le corps se repose vraiment.

Selon des études antérieures, des substances capables de se lier aux deux types de récepteur à la fois n'avaient pas d'effet significatif sur le maintien du sommeil.

Gabriella Gobbi s'est alors appliquée à étudier l'effet d'une

## «Le système à mélatonine n'intervient pas dans

## le phénomène de la dépendance»

nouvelle substance qui ne se lie qu'au récepteur MT2. Elle a ainsi observé que cette substance dénommée UCM 765 augmentait la durée du sommeil profond nonREM total sans toutefois modifier le sommeil REM, contrairement «aux benzodiazépines qui aident à dormir mais qui détruisent les ondes lentes delta qui surviennent lors du sommeil le plus profond, qui est aussi le sommeil le plus important», a précisé la chercheuse tout en rappelant que «les meilleurs hypnotiques seront ceux qui augmenteront le sommeil profond nonREM sans changer l'architecture du sommeil comme le font malheureusement les benzodiazépines».

## Effet variable

M<sup>me</sup> Gobbi a ensuite montré chez des rongeurs que l'UCM 765 augmentait l'activité électrique des neurones du thalamus réticulaire. Et pour confirmer le rôle spécifique des récepteurs MT1 et MT2 dans le sommeil, elle les a inactivés. Elle a ainsi

découvert que les récepteurs MT2 intervenaient principalement dans le sommeil profond nonREM tandis que les MT1 agissaient plus spécifiquement sur le sommeil paradoxal REM.

«L'inefficacité de la mélatonine à réduire l'insomnie chez certaines personnes est probablement due au fait que la mélatonine agit sur les deux récepteurs (MT1 et MT2) à la fois, lesquels semblent avoir des effets antagonistes», a avancé M<sup>me</sup> Gobbi. De plus, des études ont montré que la proportion de récepteurs MT1 et MT2 peut varier d'un individu à l'autre, certaines personnes possédant plus de récepteurs MT2 que de MT1, ce qui expliquerait la diversité des réponses à la prise de mélatonine.

Ces travaux nous indiquent que «le récepteur MT2 est une cible à viser, c'est-à-dire à activer, par des médicaments pour accroître la durée du sommeil profond nonREM». Et «il est permis de croire que ces médicaments n'induisent pas les effets indésirables des benzodiazépines, car le système à mélatonine n'intervient pas dans le phénomène de la dépendance», a dit M<sup>me</sup> Gobbi en entrevue.

La molécule n'est toutefois pas encore tout à fait au point pour être expérimentée chez l'humain. «Il nous faut améliorer ses caractéristiques psychopharmacologiques. Mais surtout, il nous faut trouver le financement nécessaire pour mener des études cliniques, lesquelles coûtent très cher», a indiqué la chercheuse.

Le Devoir

**D** Lire aussi : Institutions culturelles. Le délicat enjeu de la succession. [A.ledevoir.com/acfas](http://A.ledevoir.com/acfas)

**D** À ne pas manquer : Toute la semaine, nos journalistes suivent l'actualité du congrès de l'Acfas et rendent compte des résultats inédits de certaines des recherches présentées en journée. [A.ledevoir.com/acfas](http://A.ledevoir.com/acfas)

## PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

## Prêts ou non pour la sélection d'embryons ?

AMÉLIE  
DAOUST-BOISVERT

Syndrome de l'X fragile, hémophilie, maladie de Tay Sachs... Depuis que Québec rembourse les traitements de fécondation *in vitro* (FIV), la demande de parents porteurs de maladies génétiques rares pour la sélection d'un embryon en santé a explosé.

Devant ce phénomène appelé à prendre de l'ampleur, l'anthropologue médicale Chantal Bouffard a interrogé les généticiens, les conseillers en génétique et les obstétriciens québécois sur l'ouverture à ces nouvelles technologies. Les résultats préliminaires de son étude, qu'elle présente à l'Acfas ce jeudi, montrent que le niveau d'ouverture des professionnels varie. La plupart juge aussi que ces pratiques doivent être réglementées.

«Avec la technologie qui progresse, les interrogations vont exploser dans les prochaines années», anticipe la professeure à l'Université de Sherbrooke.

Pour éviter de transmettre un gène défectueux à leur progéniture, les parents porteurs d'une maladie génétique doivent faire appel à la FIV. En laboratoire, on conçoit un embryon à partir des ovules et du sperme du couple. Ensuite, lorsque l'embryon a de trois à six jours, on prélève délicatement une de ses cellules pour analyser son ADN. Une véritable biopsie à la loupe du microscope — c'est le diagnostic préimplantatoire, ou DPI. Les médecins choisissent ensuite un embryon non porteur de la maladie pour l'implanter dans l'utérus de la femme. Les chances de grossesse tournent alors autour de 30%.

## Ouverture variable

Outre le diagnostic de maladies génétiques graves et incurables, le DPI permet la détection de certaines maladies chroniques ou même de prédisposition à des maladies qui se déclarent plus tard dans la vie, comme l'alzheimer ou le cancer du sein. La sélection du sexe est aussi techniquement possible, mais au Québec, la loi limite le DPI à des maladies génétiques graves.

Selon Gail Ouellette, directrice générale du Regroupement québécois des maladies orphelines, à la loterie génétique, certains parents sont particulièrement malchanceux : «Le but du DPI, c'est d'éviter des interruptions de grossesse. Quand des parents sont passés trois fois par le dépistage prénatal et qu'ils tombent toujours sur un bébé atteint, ils pensent très sérieusement au DPI. Ça évite les avortements thérapeutiques à répétition», relate-t-elle.

Chantal Bouffard a sondé plus de la moitié des généticiens et des conseillers en génétique québécois, ainsi que

près du tiers des médecins obstétriciens qui travaillent en fertilité. À quel point sont-ils ouverts aux possibilités offertes par le DPI? «Les plus conservateurs sont les généticiens. Ce sont les moins susceptibles de penser qu'un DPI est nécessaire pour une maladie donnée. Les conseillers en génétique sont plus proches des besoins des patients, alors que les obstétriciens sont les plus ouverts jusqu'à maintenant», explique la chercheuse.

Le généticien Régen Drouin, qui participera à la conférence à l'Acfas, n'est pas étonné des résultats du coup de sonde. «Plus les tests se perfectionnent, plus il peut y avoir des pressions de sélection pour des raisons sociales plus que médicales. Ce n'est pas parce que les outils existent qu'il faut les utiliser. C'est ça, la réserve que les généticiens ont! On fournit l'information et, ensuite, on perd le contrôle sur ce qui en est fait.»

M<sup>me</sup> Bouffard observe que les maladies létales ou gravement invalidantes font davantage consensus pour le recours au DPI.

## Accès difficile

Avant que Québec ne décrète la gratuité, Gail Ouellette estime qu'une vingtaine de diagnostics préimplantatoires avaient été faits au Québec en tout. Mais depuis 2010, la demande explose. Au Centre de reproduction McGill, le seul à offrir le service, l'attente est d'une à deux années. On y réalise tout de même 60DPI par an.

«Nous avons des demandes de consultation venant de partout au Québec, mais nos ressources sont très limitées. Le CUSM est en train de collaborer avec le MSSS et d'autres centres afin de favoriser l'accessibilité de ce service au public», indique la coordonnatrice des communications, Julie Robert.

L'accès «n'est pas très structuré», juge Chantal Bouffard, qui indique que, plutôt que de se soumettre à une attente de deux ans, «les gens se tournent vers des laboratoires privés américains», où la procédure peut coûter de 5000 à 10000\$.

Le CHU Sainte-Justine espère devenir le «centre désigné» pour le DPI au Québec. Il attend, pour cela, une importante subvention de Québec. Déjà, une trentaine de personnes attendent le début des services. L'hôpital vient tout juste de démarrer sa clinique de FIV.

Gail Ouellette rappelle que le DPI n'est pas la seule option. «Si l'homme est porteur, on peut avoir recours au don de sperme. Si c'est la femme, on a recours au don d'ovule, mais c'est plus complexe. On a aussi accès au diagnostic prénatal, et n'oublions pas, à l'adoption!»

Le Devoir

## Faire une place au passé dans le culte de l'instant présent

FABIEN DEGLISE

Le paradoxe est amusant. À une époque qui aime carburer à l'instant, par l'entremise des réseaux sociaux, l'engouement soulevé en ces lieux par les images ou documents issus du passé fait forcément sourire.

Provenant de fonds d'archives nationales, de celles des villes ou encore de musées internationaux, ces fragments du passé, lorsque mis en circulation par des institutions ou de simples internautes, semblent avoir un effet d'attraction qui tranche avec le culte très contemporain du présent, ce qui est loin d'étonner la responsable des archives de l'Université de Montréal, Diane Baillargeon.

«Les gens ont besoin d'avoir un certain ancrage, lance-t-elle à l'autre bout du fil. À toujours être dans l'instant

présent, dans l'éphémère, dans l'urgence, on finit par se retrouver dans le vide. Les archives numérisées qui circulent sur le Web 2.0, c'est une façon de donner du sens à tout ça, mais aussi de répondre à ce besoin de se distraire de façon intelligente.»

## Patrimoine archivistique

L'univers des archives est-il en train de trouver un deuxième souffle en se forgeant une place appréciable dans les communautés numériques? C'est la question que va poser M<sup>me</sup> Baillargeon dans le cadre d'un colloque portant sur l'exploitation et la mise en valeur des archives à l'ère du numérique, tenu dans le cadre du 81<sup>e</sup> congrès de l'Acfas. Et les résultats de l'expérience menée par l'université dans les dernières années vont certainement donner une teinte positive à sa ré-



De plus en plus d'archives numérisées circulent sur le Web 2.0.

ponse, tout en relevant au passage quelques écueils auxquels les archivistes vont devoir prendre garde à l'avenir, pour ne pas trop se diluer dans le numérique.

Les archives de l'Université de Montréal, comme bien d'autres, ont investi récemment les réseaux Twitter, Facebook ou encore Flickr — dédié au par-

tage de photos — pour rapprocher son contenu d'une population qui fréquente de moins en moins les salles d'archives et de plus en plus les tablettes, les écrans d'ordinateurs ou des téléphones intelligents, «qui semblent être devenus une extension d'eux-mêmes», dit-elle. «Dans ce contexte, c'est une façon que nous avons trouvée

pour dire, nous aussi, que l'on existe, pour accroître notre notoriété, intéresser les étudiants et les chercheurs à notre patrimoine archivistique, à l'histoire de l'établissement...»

## Recette payante

La recette a été payante. En un an, explique-t-elle, le site des archives a été crédité de 20 000 visiteurs uniques supplémentaires, dont un grand nombre est sans doute, croit-elle, arrivé là en passant par ces nouvelles portes d'accès au savoir et à l'information qui sont en train de devenir les réseaux sociaux. «Tout ça est très encourageant», dit M<sup>me</sup> Baillargeon, qui reste toutefois vigilante quant aux effets pervers possibles que cette nouvelle communication pourrait bien engendrer.

C'est que, pour attirer les regards dans des univers où l'information circule à haute vi-

tesse, où le bruit est omniprésent, les services d'archives doivent bien souvent faire leur représentation en format 2.0 par l'entremise de contenus «plus légers», «plus ludiques», «plus esthétiques», au risque un peu de sombrer eux aussi dans cette superficialité que le numérique nourrit facilement, reconnaît-elle. «Il faut faire attention avec ça, dit M<sup>me</sup> Baillargeon, et surtout s'assurer que les gens aient envie d'aller plus loin. Le défi est là: les archives numérisées, c'est la pointe de l'iceberg, une partie infime d'un tout qui en contient beaucoup plus, mais que la numérisation tend à faire oublier. Il faut donc accrocher l'œil et surtout lui donner le goût de chercher plus que ce qu'il voit.» Une stratégie qui, si elle réussit, risque bien sûr de passer à l'histoire et du coup d'être un jour archivée.

Le Devoir

## ACTUALITÉS

CÉGEP

## La littérature reste essentielle, assure le ministre Duchesne

LISA-MARIE GERVAIS

Le programme arts et lettres ne disparaît pas, mais il se modernise et change de nom, a tenu à préciser le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne. Il répondait ainsi aux inquiétudes suscitées par le nouveau programme d'étude collégiale culture et communication, dont *Le Devoir* a présenté les grandes lignes mercredi. « On rebaptise le programme culture et communication et, dans les options, il y a toutefois l'option littérature », a-t-il assuré.

M. Duchesne admet toutefois que, pour ce programme pré-universitaire « redessiné », le nom « culture et communication » était davantage « rassembleur ». « Dans culture et communication, il y a communication, qui était un concept qui semblait être plus rassembleur », a dit le ministre.

À ceux qui craignent que l'enseignement de la littérature ne diminue, Pierre Duchesne se fait rassurant, rappelant que 30 heures seront ajoutées aux formations spécifiques, donc à chacune des options (théâtre, multidisciplinaire, cinéma, langues, médias, littérature, arts). « N'y voyez pas une volonté de dévaloriser la littérature et les arts, ce n'est vraiment pas l'objectif. Je dirais qu'au contraire, dans la formation générale qu'on va donner au cégep, en lien avec le futur cours d'histoire, la littérature est essentielle parce qu'on a au cégep de jeunes adultes et ils doivent comprendre dans quelle société ils sont. »

Actuellement, le programme arts et lettres, à moins que l'étudiant ait choisi le profil création littéraire ou lettres, ne comprend pas des cours de littérature autres que les quatre cours de français obligatoires du tronc com-

mun. Il en sera de même pour le nouveau programme rebaptisé culture et communication, qui entrera en vigueur dès 2014 dans certains petits cégeps, mais en 2015 pour la majorité des établissements.

## L'histoire obligatoire

S'il réitère la place de la littérature, le ministre a également rappelé qu'il souhaite imposer un cours d'histoire obligatoire pour les cégepiens. « Ça peut prendre de deux à trois ans », a précisé le ministre en indiquant que plusieurs scénarios sont à l'étude. Actuellement, ce ne sont pas tous les étudiants qui font de l'histoire au cégep, à moins de choisir un cours complémentaire dans le domaine. Un étudiant en arts et lettres peut obtenir son diplôme d'études collégiales sans jamais avoir suivi un cours d'histoire.

Par ailleurs, en entrevue à Radio-Canada, le président de

la Fédération des cégeps, Jean Beauchesne, croit qu'il était nécessaire qu'un programme « vieux de 15-20 ans », comme celui d'Arts et lettres, se mette au « goût du jour ». Il reconnaît toutefois les défis liés à son implantation. « Notre défi, c'est de s'organiser d'ici 2015-2016 pour avoir toute l'organisation scolaire et les enseignants pour dispenser [les cours] », a-t-il soutenu.

La Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), qui représente de nombreux profs de cégeps, souligne qu'elle n'était pas « au jeu » ni directement consultée dans la refonte du programme. Amorcée il y a deux ans, cette révision s'est faite à travers des comités consultatifs nationaux, auxquels siégeaient des représentants des cégeps et, à l'occasion, des enseignants.

Le Devoir



La maison de la sœur d'Amanda Berry, à Cleveland, était décorée pour son retour.

## FEMMES CAPTIVES À CLEVELAND

## Ariel Castro est accusé

Cleveland — Ariel Castro a été accusé d'enlèvement et de viol après que trois femmes qui avaient disparu depuis environ une décennie eurent été retrouvées à son domicile de Cleveland, en Ohio, lundi.

L'homme de 52 ans fait face à quatre chefs d'accusation d'enlèvement, qui concernent les trois femmes et la fille dont l'une d'entre elles a accouché pendant sa captivité, et à trois chefs d'accusation de viol contre les trois femmes.

Les autorités policières ont aussi arrêté les deux frères de l'ancien conducteur d'autobus, Pedro et Onil Castro, en lien avec cette affaire. Ils étaient toujours détenus mercredi soir, mais aucune accusation n'avait encore été déposée contre eux.

En conférence de presse, mercredi, peu de détails ont été fournis sur les conditions dans lesquelles Amanda Berry, 27 ans, Michelle Knight, 32 ans, et Gina DeJesus, âgée d'environ 23 ans, auraient été gardées captives dans la maison depuis qu'elles étaient adolescentes ou au début de la vingtaine.

Attachées Les policiers n'ont pas précisé comment les femmes ont été enlevées. Sur le plateau de l'émission *Today*, mercredi, le chef de police Michael McGrath a signalé que les femmes étaient attachées à l'intérieur de la résidence et qu'elles étaient laissées libres dans la cour arrière de temps en temps. M. McGrath s'est également porté à la défense du corps policier de Cleveland, qui a selon lui « absolument » tout fait pour retrouver les jeunes femmes.

Un conseiller municipal mis au courant du dossier, Brian Cummins, a pour sa part affirmé qu'elles avaient été victimes de sévices sexuels et de violence psychologique pendant des années. « Nous savons que les victimes ont confirmé avoir fait de fausses couches, mais de qui, combien et dans quelles conditions, nous l'ignorons », a ajouté M. Cummins.

Le chef de police adjoint, Ed Tomba, a quant à lui affirmé que les femmes se souvenaient d'être sorties de la maison seulement deux fois pendant toutes les années où elles ont été séquestrées dans la maison. Avant lundi, elles n'avaient jamais eu l'occasion de tenter une évasion, a-t-il ajouté. Les trois femmes n'étaient pas dans la même chambre, mais elles savaient qu'elles n'étaient pas seules.

M. Tomba a précisé qu'Ariel Castro se soumettrait à un test

de paternité afin d'établir s'il est le père de la fillette de six ans à qui Amanda Berry a donné naissance.

## Émouvantes retrouvailles

Deux des trois jeunes femmes séquestrées sont par ailleurs rentrées chez elles mercredi, sous les applaudissements et les cris de joie de nombreux voisins. Amanda Berry et Gina DeJesus ont retrouvé leurs proches, tandis que la troisième, Michelle Knight, restait pour l'instant hospitalisée.

Amanda Berry, 27 ans, est arrivée en fin de matinée en voiture à l'arrière de la maison de sa sœur avec sa fille. De

« Je ne peux pas décrire la joie que c'est de la voir, de savoir qu'elle est là »

nombreux ballons flottaient et des banderoles « Welcome home » étaient déployées. Dans la plus grande confusion et sous les applaudissements, sa petite sœur Beth Serrano s'est adressée aux très nombreux journalistes présents alors que les chaînes d'information retransmettaient l'événement en direct. Beth Serrano a remercié les médias et les voisins pour leur soutien, tout en demandant qu'on respecte la vie privée de sa famille pour qu'Amanda prenne le temps de se remettre, avant de fondre en larmes. « C'est un jour joyeux et triste aussi pour Amanda, car sa maman n'est plus là », a confié une cousine d'Amanda. La mère d'Amanda, Louwana Miller, est morte en mars 2006, « de chagrin » selon ses proches.

En début d'après-midi, Gina DeJesus, très attendue, rentrait à son tour chez ses parents. La aussi de nombreux ballons et des banderoles avaient été attachés sur la barrière du jardin. Le visage dissimulé sous un pull à capuche, Gina DeJesus était soutenue par une autre femme lorsqu'elle est sortie de la voiture qui la ramenait. La jeune femme, qui n'avait que 14 ans lorsqu'elle a été enlevée, a simplement levé le pouce en direction de la foule avant de disparaître dans sa maison. Plusieurs personnes ont pris la parole quelques minutes plus tard devant la demeure familiale. « Je me pince toujours pour y croire », a dit Nancy Ruiz, la mère de Gina, très émue. « Je ne peux pas décrire la joie que c'est de la voir, de savoir qu'elle est là. C'est mon plus beau cadeau de fête des Mères. »

Associated Press  
Agence France-Press

## Agences de placement : Emploi-Québec estime en faire assez

ISABELLE PORTER  
à Québec

Le ministère de l'Emploi juge qu'il fait déjà suffisamment d'efforts pour contrôler la présence des agences de location de personnel sur le site d'Emploi-Québec.

« On est conscients que ça arrive qu'il y ait des offres problématiques », a commenté mercredi le porte-parole David McKeown. C'est pour ça qu'il y a un mécanisme de vigile. La veille à l'Acfas, des chercheurs avaient souligné que beaucoup d'agences de location de personnel recrutait par le site d'Emploi-Québec.

Or, disaient-ils, ces agences permettent à des employeurs de se soustraire à leurs obligations à l'endroit des travailleurs, notamment en matière de santé et sécurité au travail. Dès lors, le rôle du site d'Emploi-Québec devait être « questionné ».

Actuellement, le portail ne permet pas aux chercheurs d'emploi de savoir dès le départ si une annonce vient ou non d'une agence. Or, selon M. McKeown, le personnel de vigile se réserve le droit de retirer une annonce s'il constate que son but « est de constituer une banque d'employés et que ce n'est pas mentionné ».

Il rappelle que le portail demeure un outil en libre-service, mais que les efforts de vigile sont déjà importants. « Par exemple, si une offre est offerte à répétition, on va mener une surveillance approfondie », dit-il.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La réforme de l'aide sociale proposée par la ministre Agnès Maltais crée un climat d'inquiétude et d'incertitude chez les prestataires.

## SEMAINE DE LA DIGNITÉ DES PERSONNES ASSISTÉES SOCIALES

## Marcher pour sa dignité

MARIE-ANDRÉE  
CHOUINARD

Robert Roussel, 41 ans. Vit à Québec. Caresse le rêve de travailler dans le monde des médias, la radio ou la télé. Est présentement bénéficiaire de l'aide sociale et considéré comme inapte au travail en raison de problèmes de santé contraignants. A fait la roue des formations en emploi, du retour aux bancs d'école, des tentatives de stage qui avortent, et du retour à l'aide sociale. Milite en ce moment aux côtés de ses comparses pour des conditions de vie potables et, surtout, pour la fin des étiquettes et le retour de la dignité des personnes assistées sociales.

« Je suis pogné avec des étiquettes, je me sens tablé, exclu, j'ai perdu des amis à cause de mon statut », a expliqué M. Roussel mercredi, en pleine rue Sainte-Catherine, à

Montréal, lors de la marche visant à souligner la 40<sup>e</sup> Semaine de la dignité des personnes assistées sociales. Les manifestants ont démarré devant la tour de Radio-Canada, se sont arrêtés ensuite au bureau du député péquiste Daniel Breton (« Les députés du PQ ont honte d'eux avec la réforme de l'aide sociale! On vous lâchera pas! », ont-ils scandé), puis devant le Centre local d'emploi Sainte-Marie-Centre-Sud.

## De la violence

« Les préjugés envers les personnes assistées sociales sont de plus en plus forts », déplore Amélie Châteauneuf, porte-parole du Front commun des personnes assistées sociales, qui participait à la marche. Elle en veut pour preuve cette vidéo ayant récemment circulé sur la Toile mettant tristement en vedette un prestataire violenté par un voisin, celui-ci se

filmant littéralement en train de tabasser l'homme et l'associant à un être ayant moins de droits « qu'un chien ». « Parce qu'elles sont exclues du marché du travail, les personnes assistées sociales sont de plus en plus la cible de violence », ajoute M<sup>me</sup> Châteauneuf.

La prochaine réforme de l'aide sociale proposée par la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Agnès Maltais, crée un climat d'inquiétude et d'incertitude chez les prestataires. « M<sup>me</sup> la ministre va procéder à ses coupures », a dit M<sup>me</sup> Châteauneuf aux manifestants, prenant le micro. « Mais dans cette lutte, vous avez été d'un courage exemplaire, d'une force incroyable. Je suis fière d'être avec vous! a-t-elle lancé sous les cris et les vivats. Vous êtes les personnes les plus courageuses que je connaisse. »

Le Devoir

## « Tribunal populaire » en Colombie : une pétrolière canadienne au banc des accusés

CLAUDE LÉVESQUE

L'USO, qui est le principal syndicat du secteur pétrolier en Colombie, projette de « juger » à compter du 13 juillet une société canadienne devant un « tribunal populaire ».

Les audiences, auxquelles la Pacific Rubiales Energy (PRE) est invitée à présenter sa version des faits, se tiendront à Puerto Gaïtan, dans le département de Meta, où la pétrolière exploite l'un de ses principaux gisements de pétrole et de gaz.

Le syndicat, dont une délégation s'est rendue à Montréal récemment, reproche à la pétrolière des pratiques qu'il juge antisyndicales, tout en dénonçant les conditions de travail des ouvriers du pétrole dans cette région.

D'autres organisations de la société civile sont également impliquées dans l'organisation de ces audiences prévues en Colombie, qui se veulent « dans la lignée du Tribunal permanent des peuples des années 2000 ». La Pacific Rubiales est accusée par certaines de ces organi-

sations de ne pas respecter l'environnement et les droits fonciers des populations locales.

La PRE, en association avec la société d'État Ecopetrol, produit environ 40% du million de barils qui sont extraits quotidiennement du sous-sol colombien. La société, dont les actions se transigent aux Bourses de Toronto et de Bogotá, compte environ 12000 employés en Colombie, dont 90% doivent signer avec une nébuleuse de sous-traitants des contrats de travail renouvelables d'un mois en moyenne.

## Pas de renouvellement de contrats

L'USO a convaincu 4000 de ces employés indirects de signer des cartes d'adhésion en vue d'une accréditation syndicale. Selon les délégués de l'USO, la Pacific Rubiales a réagi en demandant à ses sous-traitants de ne pas renouveler les contrats des ouvriers ayant adhéré au syndicat.

Les conditions de travail dans les installations de la PRE seraient en deçà des normes interna-

tionales : longues heures de travail, contrats à court terme, mauvaise qualité du logement et de la nourriture. Selon César Loza, secrétaire aux Affaires internationales de l'USO, la société contreviendrait à au moins deux conventions de l'Organisation internationale du travail, une agence de l'ONU.

Le Canada a signé avec la Colombie un accord de libre-échange qui est en vigueur depuis 2011. « L'USO a demandé des rencontres avec les entreprises et les autorités canadiennes, mais il n'y a pas eu beaucoup de dialogue. Pendant ce temps, on a assisté à une augmentation de la répression contre les syndicalistes », a expliqué Rodolfo Vecino, le président de l'USO.

« Nous demandons votre solidarité pour que ces choses soient dénoncées au niveau international, plus précisément pour que soient dénoncés l'État colombien qui laisse faire la Pacific Rubiales et ses sous-traitants, et le gouvernement canadien qui laisse des entreprises canadiennes commettre ces violations des droits dans les pays étrangers », a

plaidé Cesar Loza, faisant remarquer que des fonds de retraite de salariés canadiens détiennent des actions de la Pacific Rubiales.

« En signant un accord de libre-échange avec la Colombie [...], le gouvernement canadien s'est engagé à promouvoir le respect des droits de la personne dans un pays tristement reconnu comme étant l'un des plus dangereux pour la défense de ces droits et où un conflit armé perdure depuis plus de 50 ans », fait valoir le Projet Accompagnement Solidarité Colombie dans un communiqué où il déplore le fait que les agressions commises contre les syndicalistes et les défenseurs des droits fondamentaux sont en hausse en Colombie.

Selon la Confédération syndicale internationale, 35 syndicalistes ont été assassinés dans ce pays en 2012. En décembre, un membre de l'USO a trouvé la mort dans le département de Meta.

Le Devoir

# ÉDITORIAL

FIN DU PROGRAMME ARTS ET LETTRES

## Nécessaire Renaissance

Le changement de nom du programme « arts et lettres » pour « culture et communication », au niveau collégial, n'est que « cosmétique », s'est défendu le ministre de l'Enseignement supérieur Pierre Duchesne. Car le nombre d'heures d'enseignement de la littérature y augmentera. « Ce sont des mots qui ne me font pas peur », a-t-il ajouté. Pourquoi alors expulser les « lettres » du nom du programme ? Pourquoi faire de la littérature une simple option dans ce nouveau cursus ?

Lorsqu'il a eu à expliquer ce changement de nom, le ministre a soutenu qu'il fallait « moderniser » les intitulés. Dans le même esprit, David Descent, conseiller pédagogique au cégep régional de Lanaudière, à Terrebonne, a soutenu en entrevue au *Devoir* que « lettres » faisait un peu « vieillir ». L'aveu est plus grave qu'il en a l'air. On y décèle une sorte de mépris envers un esprit qui a fondé l'Occident moderne, celui de la Renaissance. À cette époque, c'est en se replongeant dans les œuvres objectivement « vieilles », celles des Grecs et des Romains, que les auteurs ont repensé l'Occident. Pour avoir accès à eux, il leur semblait nécessaire de passer par Platon, Thucydide, Virgile, Cicéron, etc. Il y avait là une conception profondément humaniste : des siècles de transformations historiques et techniques avaient beau séparer les auteurs Grecs des auteurs de la Renaissance, ces derniers y redécouvraient, y redéfinissaient leur humanité. La notion de « classique », de cette liste d'œuvres à discuter et à rediscuter, à transmettre et à retransmettre de génération en génération, était enracinée dans l'esprit de la Renaissance. Cet esprit se retrouvait aussi dans la notion de « culture générale », défendue chez nous brillamment par Gaetan Daoust et Fernand Dumont, entre autres, à une certaine époque.

L'idéal du classique, de la culture générale, fait comprendre à l'étudiant qu'il est né « dans un monde plus vieux que lui », comme l'écrivait Hannah Arendt. Et qu'il doit s'abreuver aux livres des plus grands génies de la pensée que l'humanité a sélectionnés à travers les âges.

Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Même le Coke peut être « classique », ironisait Jean Larose dans les années 1980 ! Une très grande partie des professeurs du réseau collégial sont encore animés par l'idéal de la culture générale. Mais ils sont souvent comme des résistants face à la « révolutionnisme » aiguë des programmes qui anime en permanence le ministère de l'Éducation du Québec.

Dans ces officines, l'idéal de la « culture générale », aujourd'hui, ne semble plus être vraiment défendu. La notion très mécanique de « compétences » à acquérir en 15 semaines — dont les formulations sont souvent absurdes ou tellement générales qu'elles en sont insignifiantes — semble avoir fait des ravages. Ainsi, dans le texte de présentation du nouveau programme de « culture et communication », on affirme ce qui suit : « Les arts, les lettres et les langues s'inscrivent dans un processus de communication : d'une intention émerge une production qui, lorsqu'elle est diffusée, peut être appréciée différemment par celles et ceux qui la reçoivent ou l'examinent. »

On comprend de ce jargon que la notion d'« œuvre » est tout simplement impossible. D'ailleurs, une des compétences liées nous le fait comprendre. Il faut apprendre à « comparer des objets culturels en synchronie et diachronie ».

Comme l'écrivait une lectrice du *Devoir* : il est paradoxal que le ministre Duchesne insiste sur l'importance de l'histoire — car il souhaite imposer un cours obligatoire d'histoire du Québec au collégial —, « mais n'hésite pas à supprimer le mot "lettres" [...] sous prétexte qu'il fait "vieux" ». En effet, on jurerait que ce passionné d'histoire s'est fait jouer un tour par ses fonctionnaires. Rien ne l'empêche de ramener à l'avant les beaux mots d'arts et de lettres.

DRAME AU BANGLADESH

## Les damnés

au Bangladesh, le nombre de damnés de la terre qui ont péri sous des tonnes de béton fabriquées à la va-comme-je-te-pousse a été multiplié par 4, pour atteindre ainsi les 800 morts. Dans la grande majorité, ces derniers étaient en fait des dernières. Des femmes qui gagnaient, si l'on peut dire, 40 \$ par mois en fabriquant des vêtements pour des entreprises étrangères. Des femmes qui vivaient, si l'on ose dire, la peur au ventre, les accidents étant légion au sein des 4500 usines qui font de ce pays le deuxième exportateur de textile au monde après la Chine.

À l'instar de ce qui a été constaté à plus d'une reprise au cours des vingt dernières années, ce drame a suscité son lot de questions sur les agissements des compagnies occidentales, qui s'avèrent les donneurs de contrats, indirectement il est vrai. Toujours est-il que, comme Nike, Gap et IKEA hier, ici et là on critique, avec raison il va sans dire, l'indifférence cultivée par la britannique Primark, l'espagnole Mango et la canadienne Loblaw à l'endroit des sous-traitants qu'elles avaient choisis en raison, principalement, de deux critères : la rapidité d'exécution et les bas coûts de production.

Cela rappelé, ajoutons que, dans une analyse consacrée au sujet qui nous occupe, la revue *Foreign Affairs* souligne que le politologue Richard Locke est arrivé à la conclusion, après étude des gestes posés au cours des quinze dernières années par Nike et consorts pour discipliner les sous-traitants, que « la réglementation par le privé avait eu des impacts limités ». Et d'une. Et de deux, que toute tentative d'inclusion de clauses sociales et environnementales dans les accords commerciaux était généralement perçue comme « du protectionnisme déguisé ».

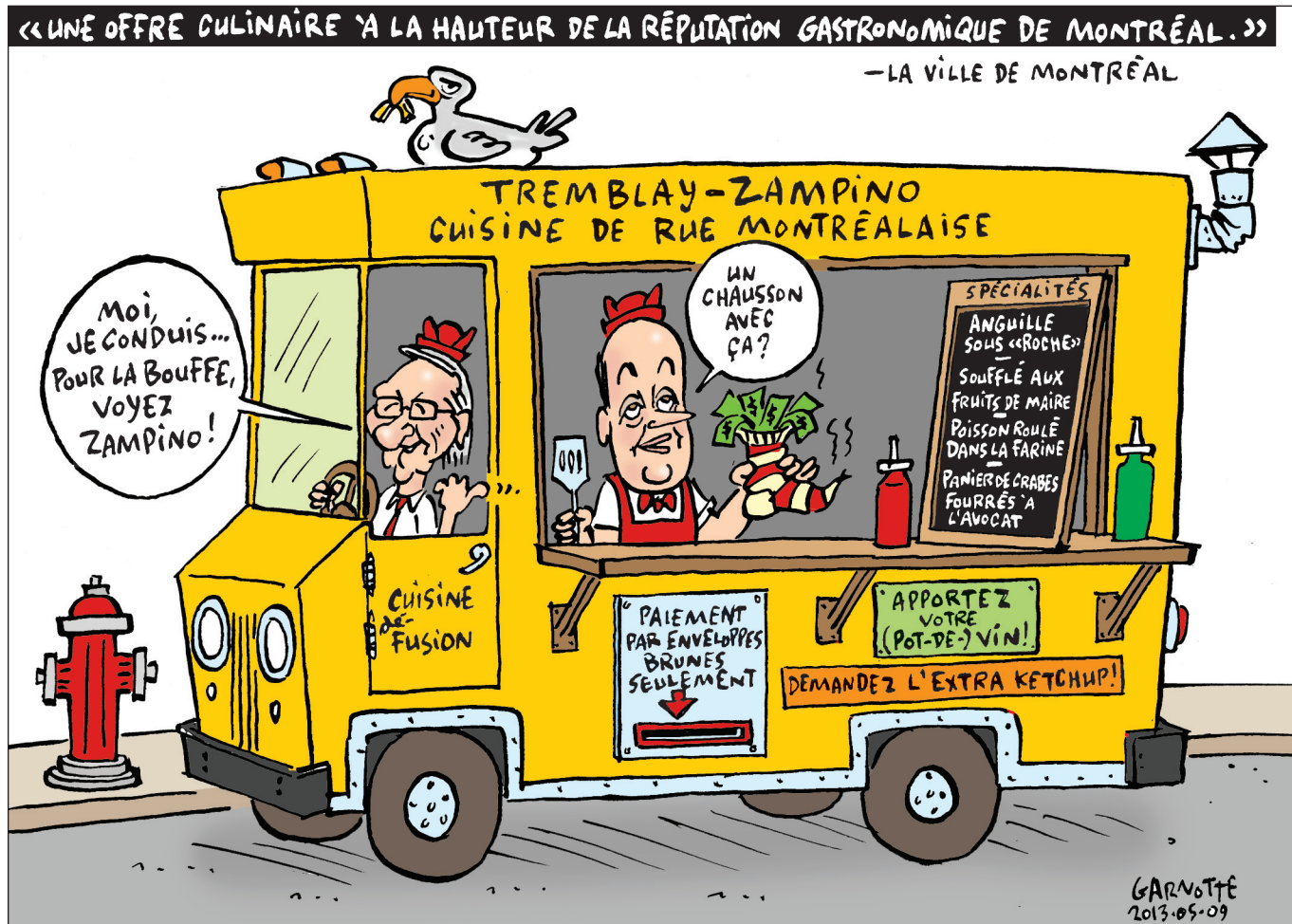
En ce qui concerne strictement le Bangladesh, tant l'Union européenne (UE) que les États-Unis ont enfin martelé que les autorités de ce pays ont l'obligation d'imposer des conditions de travail qui ne soient plus ce qu'elles sont aujourd'hui, c'est-à-dire celles de l'esclavage. On se rappellera qu'à force de pression sur la Chine par l'UE et les É.-U., on a assisté à une certaine amélioration du sort réservé aux ouvriers de ce pays, notamment sur le plan financier.

Chose certaine, il faut espérer que les pressions exercées sur le gouvernement du Bangladesh seront maintenues aussi longtemps qu'il le faudra. Car si on laisse les entreprises, et elles seules, établir les balises en matière de sécurité et de normes environnementales, alors d'autres accidents se produiront. Et ce, pour une raison toute simple : le souci aussi méticuleux que maniaque accordé à la compétitivité. En fait, tant et aussi longtemps que la déflation salariale constituera l'alpha et l'oméga des Loblaw, Mango et compagnie, le contingent des damnés du travail ira en augmentant.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU  
 Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
 Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN  
 Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON  
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE



LETTRES

## Pragmatisme ou dogmatisme ?

Petit à petit, l'argumentation de la prochaine campagne électorale pour les électeurs de gauche et les souverainistes est en train de se dessiner et devrait se résumer à du pragmatisme ou du dogmatisme ?

Il y a plusieurs raisons de faire des reproches au Parti québécois, mais... Gentilly II est fermée, ce qui ne serait probablement pas le cas si le Parti libéral avait conservé le pouvoir. Il y a eu la décision invendable de la centrale à Val-Jalbert, mais tous les autres projets de minicentrales sont sur la glace. Avec le Parti libéral, ces projets seraient actifs. Il n'y a pas de gratuité scolaire, mais l'augmentation (excessive) prévue a été abandonnée et il est probable qu'aucun gouvernement ne touchera à ce dossier dans un avenir rapproché. Le Parti québécois a mis de l'avant un projet de loi pour mousser l'usage du français et a mis en place une campagne de promotion de la souveraineté. Évidemment, sans le PQ...

À la suite du congrès de Québec solidaire en fin de semaine dernière, il y a clairement une tendance chez les militants de ce parti pour le dogmatisme. Mais fait-on davantage avancer ces dossiers avec un gouvernement sensible à notre cause, à défaut d'y adhérer pleinement, ou dans la rue à rêver à un monde meilleur sans compromis ? Plusieurs devront se poser cette question dans l'isolement.

Éric Alvarez  
 Québec, le 7 mai 2013

## Québec solidaire et le SPQ Libre

Québec solidaire se défend de mieux en mieux dans les sondages. S'il en venait

à laisser tomber ses articles de programme les plus farfelus à son prochain congrès, bref, s'il se tasse un peu plus vers le centre et que sa gauche radicale le laisse tomber, je ne serais pas étonné que le parti de David et Khadir fasse meilleure figure aux élections.

Le Parti québécois aussi se tasse un peu plus à droite. S'il continue ainsi, il est à se demander comment réagira son aile gauche, dont les sympathisants de SPQ Libre, mené par Marc Lavolette et Pierre Dubuc. L'argument de ces derniers pour rester au PQ est que QS est trop marginal pour prendre le pouvoir. Mais qui aurait cru que le Nouveau Parti démocratique ferait aussi bien aux dernières élections fédérales ?

Lavolette et Dubuc feraient bien de penser sérieusement à changer de parti. Comment peuvent-ils encore se reconnaître dans ce que font Pauline Marois et ses ministres ? Y a toujours bien une limite !  
 Sylvio Le Blanc  
 Montréal, le 7 mai 2013

## Une grande librairie ferme ses portes

Jour de deuil à Québec. La vénérable Librairie générale française ferme ses portes. C'était l'une des rares véritables librairies littéraires à Québec, plus qu'un simple marchand de livres, un lieu de rencontres et de découvertes littéraires qui aura permis à plus de deux générations de lecteurs et de lectrices de découvrir des poètes, des romanciers, des nouvelles et des essayistes d'ici et d'ailleurs, souvent de ces livres dont la valeur d'usage dépasse la valeur d'échange, et d'y trouver leur mesure d'être. Jour de deuil pour ce gaspillage de talent

et de passion d'une équipe pour laquelle tenir une librairie ne se limitait pas à vendre des livres, mais une équipe qui partageait des goûts et des découvertes, contribuait à baliser ces espaces de liberté à nul autre pareils. Ils n'avaient pas oublié que le livre représente la plus grande mémoire de la civilisation.

Jour de deuil parce que nous y voyons l'effet conjugué et combien prévisible d'une désaffectation du Vieux-Québec, qui se vide de ses citoyens et, partant, de ses commerces de proximité au profit des échoppes de pacotilles pour touristes, avec une politique du livre que l'on se meurt d'attendre et les effets des lois sclératées et « culturocides » du marché. Quel gâchis !

Guy Cloutier  
 Québec, le 8 mai 2013

## Chapeau, M. Simoneau !

Parmi les centaines de témoignages de sympathie que nous avons pu lire ou entendre sur différents médias à la suite du décès de Marc Simoneau, nous pouvons tracer une ligne droite sur son intégrité et son courage quant à ses opinions. À ces qualités qui ont fait sa marque, autant dans sa vie journalistique que politique, je me souviendrai de son personnage « bougonneux » qui le caractérisait autant qu'il lui conférait un aspect coloré très personnel.

On se souviendra de Marc Simoneau comme de quelqu'un qui avait son franc-parler et qui est toujours demeuré fidèle à lui-même et à ses convictions. Chapeau, monsieur Simoneau, pour votre sincérité et pour nous avoir ouverts davantage au « merveilleux monde du sport » !

Henri Marineau  
 Québec, le 7 mai 2013

LIBRE OPINION

## Redevances minières : un équilibre fragile

YVES-THOMAS DORVAL

Président du Conseil du patronat du Québec

Il ne fait pas de doute que le Québec est attirant pour l'industrie minière. Son territoire recèle des ressources abondantes et diversifiées. Il dispose d'une expertise certaine dans le domaine minier et peut compter sur une main-d'œuvre de grande qualité. Comparé à de nombreux autres pays riches en ressources sur le globe, il jouit également d'un système démocratique enviable et offre aussi un haut niveau de sécurité publique aux entreprises désirant s'y établir.

Toutefois, il y a aussi un certain nombre de facteurs qui jouent contre le Québec, dont plusieurs sont reliés à sa situation géographique. Outre le fait que, souvent, plusieurs gisements offrent une concentration en minerai plus faible qu'ailleurs dans le monde, ou qu'ils doivent, par exemple, être exploités de façon souterraine plutôt qu'à ciel ouvert, ils commandent aussi une exploitation plus coûteuse, tant à cause de la difficulté d'y accéder qu'à cause de nos conditions climatiques rigoureuses. L'éloignement des grands marchés émergents — où il est

compréhensible de retrouver davantage d'activités de transformation en produits finis — constitue, par ailleurs, un élément contribuant à réduire notre attractivité.

Dans un contexte à l'équilibre aussi fragile, il faut donc faire preuve d'une extrême prudence pour ne pas nous fermer au développement de cette industrie sur laquelle nous comptons tellement pour accroître notre prospérité, d'autant plus que le gouvernement précédant a déjà augmenté considérablement les redevances minières.

Le Parti québécois a malheureusement promis l'an dernier qu'il allait revoir le système des redevances minières pour en tirer encore davantage de revenus. Démontrant une certaine écoute, le ministre des Finances, M. Nicolas Marceau, tente maintenant de concilier promesse électorale et réalité économique. La décision du gouvernement du Québec mène néanmoins, à terme, à une augmentation nette de la fiscalité des entreprises minières, ce qui constitue un risque économique indéniable.

Maintenant que les dés sont jetés, nous verrons quelle sera la réaction des investisseurs et des décideurs au sein de cette

industrie éminemment cyclique. Alors que le prix des matières premières est faible à travers le monde, ce sont eux qui jugeront en définitive du succès ou de l'échec de ce grand « pari québécois ».

Quelle que soit l'issue de cette gageure financière, il ne fait aucun doute dans notre esprit que l'industrie minière peut contribuer substantiellement à la prospérité du Québec, d'autant plus que la réglementation en santé et sécurité du travail ainsi qu'en environnement y est beaucoup plus rigoureuse qu'autrefois. Mais, pour notre part, nous estimons que c'est précisément par sa vitalité que l'industrie est le plus en mesure de le faire.

À cet égard, rappelons que le salaire annuel moyen d'un travailleur dans le domaine minier s'élève à plus de 100 000 \$. Le pari gouvernemental est donc majeur. À titre d'illustration, si le Québec perd, maintient ou gagne 20 000 emplois dans cette industrie, nous parlons d'un enjeu salarial annuel de plus de 2 milliards de dollars, et de retombées fiscales, en impôts et en taxes, pouvant dépasser le milliard de dollars. Certainement bien plus que n'importe quelle augmentation de redevances !

## IDÉES

RÉPONSE À STEPHEN HARPER

## L'affaire Laskin-Estey ou les dangers de la vérité

L'accès aux documents est essentiel pour le travail des historiens. Le premier ministre devrait le savoir, lui qui lancera cette année un livre sur l'histoire du hockey.

FRÉDÉRIC BASTIEN

Professeur au collège Dawson et auteur, entre autres, de *La bataille de Londres* (Boréal)

Dans mon livre *La bataille de Londres*, j'ai témoigné de ma frustration de n'avoir reçu que des documents censurés lorsque j'ai tenté d'obtenir les archives du Conseil privé. Cette affaire est importante, car les documents britanniques révèlent que Michael Pitfield, l'ancien patron de ce ministère, a été secrètement en contact avec le juge en chef Bora Laskin alors que la Cour suprême entendait le renvoi sur le rapatriement en 1981. Ces révélations et d'autres dans mon livre ont suscité beaucoup de réactions. Stephen Harper a lui-même réagi le 3 mai dernier: pas question de déclasser les documents relatifs au rapatriement constitutionnel, malgré la demande unanime de l'Assemblée nationale et de celle du Barreau du Québec. Usant de plusieurs subterfuges, le chef du gouvernement fédéral cautionne une opération de censure.

## Désinformation grossière

Réfutons le premier argument qu'utilise notre premier ministre. La priorité serait l'économie plutôt que de rouvrir de vieilles chicanes. Cette affirmation relève du sophisme. On demande simplement au gouvernement de déclasser des archives datant de plus de 30 ans, un travail que les archivistes actuellement employés par le gouvernement peuvent faire en deux temps trois mouvements. En quoi cela nuirait-il à l'économie? Lier ainsi deux sujets sans rapport l'un à l'autre constitue de la désinformation grossière.

L'accès aux documents est pourtant essentiel pour le travail des historiens. Stephen Harper le sait mieux que quiconque, lui qui lancera cette année un livre sur l'histoire du hockey. Celui-là même qui aura eu accès à toutes sortes de documents anciens pour faire sa recherche se cache maintenant derrière ses fonctionnaires pour justifier le fait qu'il empêche d'autres historiens que lui de faire leur travail. Il ne faudrait pas, dit-il, politiser l'accès à l'information et il ne faut donc pas que le politique inter-



SEAN KILPATRICK LA PRESSE CANADIENNE

Pour Stephen Harper, pas question de déclasser les documents liés au rapatriement constitutionnel.

vienne dans le travail de l'administration publique dans ce dossier.

Cet argument constitue de la poudre aux yeux. Dans notre système, le Parlement est souverain. Il a voté la Loi sur l'accès à l'information et demeure libre de modifier celle-ci s'il le désire. Les fonctionnaires ne font qu'obéir aux critères que le pouvoir politique a énoncés dans cette législation. Il ne suffirait que de modifier la loi pour permettre à ceux-ci d'agir différemment. Cela serait d'autant bienvenu que le Canada est l'un des pires pays du monde en matière d'accès à l'information, se classant derrière l'Angola, le Niger et la Colombie, selon le Centre pour la loi et la démocratie d'Halifax et Access Info, un organisme basé à Madrid.

Le Parti libéral du Canada, par la voix de Stéphane Dion, entonne exactement le même refrain que le gouvernement. Le père de la loi sur

la clarté dit vouloir laisser travailler les fonctionnaires. Jamais à court de contradiction, il affirme aussi que toute cette question doit être confiée aux historiens, alors même que son parti se fait le complice d'une manœuvre visant à les empêcher de faire leur travail.

## La bonne et la mauvaise histoire

Tout en disant une chose et en faisant le contraire, Stéphane Dion édicte les critères qui doivent guider les historiens dans leur travail. Il accuse en effet le NPD d'être triplement irresponsable. Pourquoi? Parce que celui-ci a demandé que la Cour suprême et le gouvernement fédéral déclassent les documents qui pourraient éclairer les historiens dans cette affaire. Selon M. Dion, un tel geste ternirait la réputation de la Cour suprême, de la Charte des droits et, ultimement, du Canada. Cela signifie qu'il y a donc des

sujets tabous dont les historiens ne doivent pas parler, surtout si on apprend qu'un principe démocratique fondamental comme la séparation des pouvoirs a été violé.

En cela, le Parti libéral de Justin Trudeau fait cause commune avec le gouvernement Harper dans une tentative de museler les historiens. Comment interpréter autrement l'idée récente d'un comité des communes contrôlé par les conservateurs d'examiner l'enseignement de l'histoire au pays? Ceux-ci trouvent qu'on ne parle pas assez d'histoire militaire et, croyez-le ou non, qu'on ne traite pas assez d'histoire constitutionnelle! Nullement gêné par la situation complètement contradictoire dans laquelle les conservateurs se trouvent, le comité tente de nous imposer sa vision des choses.

Ce nouveau développement est extrêmement préoccupant. Il pourra signifier à terme que le gouvernement encourage de parler de la bataille de Vimy, mais pas de la crise de la conscription. On pourra ainsi avoir accès aux documents sur le hockey et sur les victoires militaires canadiennes. Il sera probablement possible d'étudier John A. Macdonald et la création de la confédération. Par contre, le gouvernement empêchera peut-être les chercheurs de consulter les archives touchant la violation des droits constitutionnels des Franco-Manitobains au XIX<sup>e</sup> siècle ou encore celles du rapatriement de 1982, comme il le fait en ce moment.

Cette affaire est tellement préoccupante que la Fédération professionnelle des journalistes du Québec s'est ouvertement inquiétée de cette situation. Son président Brian Myles a qualifié la situation actuelle de «petite noirceur». Pendant ce temps, la plupart des historiens restent silencieux, eux qui sont pourtant si prompts à dénoncer la Grande Noirceur qui existait à l'époque de Duplessis. Rares sont ceux qui ont dénoncé l'attitude actuelle du gouvernement fédéral, qui remet complètement en question la pratique de notre métier.

En 1980-1981, au moins deux des neuf juges de la Cour suprême ont violé la règle fondamentale de la séparation des pouvoirs. Cette affaire touche le cœur de notre vie démocratique et de nos institutions. Devant ce scandale, la seule réaction du premier ministre est de s'assurer que les Canadiens ne puissent en apprendre davantage sur cette histoire, comme s'il était dangereux que les citoyens sachent la vérité.

## LA RÉPLIQUE &gt; CONSTRUCTION

## À la défense de la Charte du bois!

Il est logique que le gouvernement du Québec se préoccupe du traitement équitable du matériau bois: nous sommes un pays forestier et 63 000 emplois en dépendent!

ANDRÉ TREMBLAY

Président-directeur général du Conseil de l'industrie forestière du Québec

Doit-on vraiment s'étonner que l'industrie du ciment s'inquiète de l'arrivée d'un matériau concurrent pour la construction des édifices de cinq et six étages et qu'elle craigne de perdre des parts de marché au profit de l'industrie du bois. Évidemment, personne ne se surprendra non plus d'apprendre que nous ne partageons pas l'opinion du lobby du ciment par rapport aux possibilités qu'offre le matériau bois en construction. Sans entrer dans une guerre de chiffres et d'interprétations techniques, nous ne pouvons cependant rester passifs devant le dénigrement que fait l'Association canadienne du ciment de la «Charte du bois» et des politiques de développement durable que nos gouvernements mettent de l'avant.

Dans un premier temps, et contrairement à ce que l'industrie du ciment prétend dans son article, la Charte du bois du gouvernement du Québec n'oblige pas la construction en bois, pas plus qu'en ciment ou en acier. Elle prescrit simplement que le bois soit considéré et évalué, au même titre que les autres matériaux, pour la construction de bâtiments publics et ceux subventionnés par l'État. Reconnaissons les avantages environnementaux du bois, à savoir que c'est une ressource locale, renouvelable, recyclable et qui requiert peu d'énergie à fabriquer. Cette politique vise à s'assurer d'un choix plus éclairé au moment de concevoir un édifice public avec un minimum d'impact sur l'environnement.

## Plus de 63 000 emplois

N'est-il pas plutôt logique que le gouvernement du Québec, ou de la Colombie-Britannique, se préoccupe du traitement équitable du matériau bois dans le contexte où nous sommes un pays forestier générant plus de 63 000 emplois au Québec seulement. Tout comme il est cohérent que nos politiciens se préoccupent de développement durable dans le domaine de la construction.

Dans son article, l'Association canadienne du ciment soulève l'importance de considérer l'im-

## LE DÉCLENCHEUR

«La politique "bois d'abord" est aussi le reflet du lobby intensif de l'industrie du bois, un lobby largement financé par des fonds publics, pour convaincre les politiciens de contourner le processus du Code du bâtiment. En agissant de la sorte, ces efforts ne tiennent pas compte de l'expérience et du jugement professionnel de bien des architectes et ingénieurs. De plus, les sérieuses réserves au sujet de la sécurité incendie semblent être ignorées.»

Les risques de la Charte du bois, Michael McSweeney, président et chef de la direction de l'Association canadienne du ciment, *Le Devoir*, 7 mai 2013.

pact environnemental d'un bâtiment du berceau au tombeau. Mais du même souffle, il suggère de ne pas considérer l'impact environnemental du choix des matériaux de construction. Cette industrie suggère que le bilan environnemental d'un bâtiment ne se limite qu'à son efficacité énergétique ou à l'énergie requise pour le chauffer. On doit se questionner sur les motifs de l'industrie du ciment pour remettre en question les fondements mêmes du principe de l'analyse du cycle de vie (ACV). A quoi bon atteindre une haute performance énergétique si en contrepartie on le fait avec des matériaux polluants, faits à partir de ressources non renouvelables, non recyclables ou encore importées sur de grandes distances?

En ce qui concerne les présumés risques de sécurité incendie et d'intégrité des bâtiments en bois qu'entraînerait un changement au Code pour permettre la construction de bâtiments de cinq et six étages en bois, rappelons que les codes de construction ne sont pas statiques et ils évoluent avec les avancées scientifiques. N'en déplaise à l'Association canadienne du ciment, la construction bois a évolué depuis trente ans avec de nouveaux produits en bois d'ingénierie, et la mise à niveau du Code n'est qu'un processus normal. Il est pour le moins étonnant de voir le lobby du ciment prétendre que les changements en

cours sont de l'«improvisation» et que les professionnels et autres spécialistes des codes de constructions qui acceptent ces changements sont «irresponsables» et mettent en danger la sécurité du public; on peut se demander qui, du gouvernement ou de l'Association du ciment, a une vision étroite et faussée!

## Efficace, sécuritaire et économique

Les propositions de modification du Code de construction pour faire passer la limite du nombre d'étages pour les bâtiments en bois de quatre à six sont justement basées sur plus de 20 ans de recherches scientifiques, non seulement au Conseil national de recherche du Canada, mais également aux États-Unis, au Japon, au Royaume-Uni, en Italie et en Australie, pour ne nommer que quelques pays. C'est d'ailleurs dans les régions situées dans des zones à forts risques sismiques que les scientifiques et les professionnels retiennent les constructions bois comme une solution efficace, sécuritaire et économique.

Rappelons que la majorité des bâtiments résidentiels de trois et quatre étages au Canada sont déjà en bois et autorisés par le Code et qu'ils sont tout à fait sécuritaires. Rehausser cette limite à six étages sur la base des nombreux essais scientifiques réalisés ne constitue pas une révolution. Ce type de construction se fait déjà aux États-Unis et ailleurs dans le monde. La Colombie-Britannique construit depuis quatre ans des bâtiments en bois de six étages et les seuls qui s'en préoccupent à l'heure actuelle sont les autres lobbys. Contrairement à ce qu'avance l'industrie du ciment, ces édifices sont de construction privée et les professionnels qui ont fait ce choix ne sont pas tous des imbéciles.

Enfin, plutôt que de critiquer à tout vent le jugement de nos politiciens et de nos professionnels impliqués dans la rédaction des codes de construction et dans l'établissement des politiques de développement durable, j'invite M. McSweeney à faire ce qu'il préche; soit de laisser aux professionnels qualifiés le soin de déterminer les règles de sécurité dans le domaine du bâtiment, à nos politiciens d'établir les politiques de développement durable et, finalement, à nos architectes et ingénieurs de choisir d'utiliser le bon matériau au bon endroit.

## Le vrai visage de Québec solidaire

ANDRÉE FERRETTI

Brigham

À une marxiste chevronnée telle que vous, naguère intégriste, je m'étonne de devoir rappeler que dans toute lutte, il faut, pour la mener à bien, savoir distinguer l'ennemi principal des ennemis secondaires qui peuvent, selon les circonstances, être des alliés.

Or, vos attaques constantes, parfois vicieuses, contre le Parti québécois ne font pas que nuire au projet indépendantiste, elles sont également néfastes pour le développement économique et social de la nation québécoise et pour la cause féministe.

Non contente de vous approprier l'objectif du Parti québécois (inscrit dans son programme) d'un développement économique du Québec par l'électrification des transports,

vous en retardez la mise en œuvre, en favorisant le retour des libéraux au pouvoir.

Non contente de prôner la laïcité ouverte, politique qui maintiendrait la domination exercée sur toutes les femmes soumises aux lois et aux comportements des intégristes de toutes les religions, vous retardez, en favorisant le retour des libéraux au pouvoir, l'adoption d'une véritable Charte libératrice de la laïcité, objectif du Parti québécois.

Car, en dépit de votre désir effréné de prendre le pouvoir, vous ne pouvez pas ignorer que vous n'y arriverez pas de sitôt. Par conséquent, en attaquant le PQ comme s'il était l'ennemi principal et en favorisant par ricochet le retour au pouvoir du Parti libéral et la reprise de son œuvre de destruction des institutions et des richesses matérielles et humaines du Québec, telle qu'accomplie au cours de ses derniers mandats, vous révélez le vrai visage de Québec solidaire.

Et, sachant qu'il n'est pas très beau aux yeux d'innombrables patriotes, travailleurs et femmes, de même qu'aux miens. Pourtant, j'ai voulu croire en lui et je l'ai même soutenu dans un moment d'aveuglement fondé sur l'espoir.

Je vous souhaite, madame David, d'avoir le temps de relire votre maître et d'en retenir, cette fois, les leçons les plus constructives.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (cartooniste), information générale: Marie-Andrée Chouinard (chef de division), Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Deglise (société) et Jean Dion (sports); information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dutrisac et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); information culturelle: Louise-Maude Rioux Soucy (chef de division), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Julie Carpentier (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Marco Bélair Cirino, François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Émilie Folie-Boivin et Louis Gagné (pupitre); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Mungler et Philippe Papiéau (pupitre), Sophie Charrier, Karl Rettino-Parozelli et Geneviève Tremblay (assistants); correction: Andréanne Béland, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétaire), Florence Ferraris (commis); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ Céline Benoit, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elimam, Amélie Maltais, Claire Paquet, Catherine Pelletier, Chantal Rainville, Nadia Sebâ, Ousmane C. Touré (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Éliane Girard (secrétaire); PRODUCTION Christian Goulet (directeur), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Jean-Robert Divers (responsable de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (responsable des services à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez; ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Moïse Bastien, Claudine Chevrier, Céline Furoy, Ghislaine Lafleur et Véronique Page.

## ACTUALITÉS

## CORRUPTION

SUIITE DE LA PAGE 1

Charbonneau appartiennent au passé de la métropole. «*Beaucoup de travail a été accompli, mais il en reste à faire*», estime M. Léonard.

## Les recommandations

Le comité-conseil ressasse des sujets de préoccupations déjà identifiés dans les désormais célèbres études secrètes sur la collusion, réalisées à partir de 2004. Il innove cependant en mettant le doigt sur la permissivité des fonctionnaires.

Les dérives éthiques ne sont pas repérées, et encore moins sanctionnées. «*La Ville ne peut rester dans cet état plus longtemps. Ces problèmes peuvent et doivent se corriger*», écrit M. Léonard en préambule.

Le comité-conseil fera certainement grincer des dents avec quelques-unes de ses recommandations, entre autres pour transférer la supervision finale des appels d'offres à la Direction des approvisionnements, ou pour accroître les pouvoirs de la ville centre, notamment dans l'embauche des directeurs généraux dans les arrondissements.

Les principales recommandations sont :

**Assujettir** au code d'éthique le personnel des partis politiques ;

**Exiger** une enquête (habilitation sécuritaire) par la Sûreté du Québec pour les nominations au comité exécutif ;

**Identifier** les postes vulnérables à la collusion et la corruption et favoriser la rotation du personnel ;

**Exiger** des fournisseurs qu'ils respectent le

code d'éthique de la Ville ;

**Accroître** l'implication du Service des finances, en lui donnant autorité sur les paramunicipales et en l'impliquant en amont dans l'analyse des projets ;

**Faire** passer le contrôleur général sous la responsabilité du politique (comité exécutif) au lieu de l'administratif (directeur général). Elargir ses pouvoirs aux paramunicipales ;

**Revoir** le partage des compétences entre les arrondissements et la ville centre ;

**Renforcer** l'imputabilité des gestionnaires et uniformiser les méthodes de gestion ;

**Permettre** les enquêtes (antécédents judiciaires et dossiers de crédit) sur les employés pour les embauches et les promotions ;

**Constituer**, à Québec, une équipe d'estimation du coût des travaux publics, avec une base de données référencée pour comparer les marchés ;

**Modifier** les lois pour permettre plus de flexibilité dans l'adjudication des contrats, en fonction du prix ou de la qualité.

**Assurer** une surveillance à temps plein de tous les chantiers de Montréal.

Le maire de Montréal, Michael Applebaum, appuie l'ensemble du rapport. Il a tout de suite annoncé la création d'un comité de suivi auquel siègeront le directeur général, le contrôleur général, le responsable des finances et un représentant du Conseil du trésor.

M. Applebaum s'est dit «*très heureux*» d'avoir mis en place le comité-conseil présidé par Jacques Léonard, après son élection en novembre. «*C'est une des bonnes choses que j'aurai faites comme maire de Montréal*», estime-t-il.

## Accueil favorable

Les deux partis d'opposition appuient le rap-

port de Jacques Léonard, à l'exception de nuances importantes au sujet de la centralisation/décentralisation.

Le groupe de travail «*a fait une bonne job*», a dit Louise Harel, chef de l'opposition officielle. «*On peut s'en réjouir et s'en féliciter*».

Vision Montréal appuie la centralisation des pouvoirs à la ville centrale au détriment des arrondissements. M<sup>me</sup> Harel relève cependant quelques lacunes en matière d'éthique.

Le rapport reste muet sur la création d'un commissaire à l'éthique, une revindication de longue date du parti. «*Montréal a besoin d'un commissaire à l'éthique, à l'instar de Toronto, avec des pouvoirs d'enquête et de sanction à l'égard des élus, des fournisseurs et des fonctionnaires*», estime M<sup>me</sup> Harel.

Pour l'avenir de Montréal, elle souhaite que les séances du comité exécutif demeurent publiques. «*La culture du secret, c'est ce qui alimente le retour à la collusion et aux pratiques délinquantes. Les fonds publics doivent s'administrer en public*», dit-elle.

Projet Montréal réserve aussi un accueil positif au rapport. Le parti de Richard Bergeron craint cependant que certaines recommandations mènent à une centralisation des responsabilités qui se fera aux dépens de l'autonomie des arrondissements. «*On sent une tentative de centralisation induite*», déplore le leader parlementaire du parti, Marc-André Gadoury.

Projet Montréal se méfie également d'une tutelle indirecte de la Ville par le gouvernement du Québec, qui doit dépêcher un observateur au comité de transition. «*Depuis trois ans, on a une chef de l'opposition qui n'en fait qu'appeler à Québec en matière de structures et de gouvernance*», a-t-il déploré.

Le Devoir

## CÉGÉPIENS

SUIITE DE LA PAGE 1

«*Aucun chercheur n'était en mesure de prédire cet événement et ça nous a ouvert une belle fenêtre sur les effets possibles de l'augmentation des droits de scolarité. On pouvait en faire l'hypothèse et penser que ça allait affecter les aspirations. Et nos trouvailles sont suffisamment solides pour pouvoir en parler davantage*», explique M<sup>me</sup> Picard, qui présente les résultats de ses recherches dans le cadre du 81<sup>e</sup> congrès de l'Acfas. «*C'est sûr que la hausse n'a finalement pas eu lieu, mais ça a été un beau terrain pour observer le comportement des étudiants par rapport à cet événement contingent*».

Plus particulièrement, c'est la 4<sup>e</sup> session de la deuxième cohorte (2010) d'étudiants analysés qui a coïncidé avec la grève générale illimitée, influençant de façon importante les résultats de l'enquête. «*J'ai été très surprise. Je ne m'attendais pas à avoir des résultats tangibles, mais plutôt des résultats parasités*», indique-t-elle.

Or, les données sont sans équivoque. Les étudiants réguliers de la cohorte 2010, touchée par la crise, ont revu à la baisse de façon tangible leurs aspirations universitaires. Ils étaient 79,9% à la 4<sup>e</sup> session à viser un diplôme universitaire comparativement à 88,3% des étudiants de la cohorte modèle de 2009, qui n'a pas été touchée par la grève. Le tout au profit du diplôme d'études collégiales (DEC) et du diplôme d'études professionnelles (DEP), qui ont connu une plus grande popularité, alors que normalement, ils ne font pas plus d'adeptes de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> session.

«*On voit une diminution importante au niveau des études universitaires. [...] On voit que le but vers lequel les étudiants se dirigeaient change énormément et que, selon nos calculs statistiques, la différence significative est du côté des étudiants réguliers*», confirme France Picard, qui a collaboré avec son collègue Pierre Canisius Kamanzi et Julie Labrosse, du Centre d'étude des conditions de vie et des besoins de la population (ECOBES).

Les chercheurs résumant la chose en parlant

«*d'un refroidissement des aspirations universitaires pour la cohorte 2010, qui a vécu cette crise, jumelé à un repli vers des aspirations de niveau secondaire (DEP) et collégial*».

## La résilience des SAI

Chez les étudiants SAI, il y a certes une diminution des aspirations universitaires, mais elle est très peu significative. Ceux de la cohorte 2010 aspiraient à un diplôme universitaire dans une proportion de 54,9%, contre 61,8% pour ceux de la cohorte précédente. Pourquoi les étudiants en difficulté ayant suivi une session d'intégration sont-ils moins ébranlés dans leur choix de carrière que ceux du régulier? «*Ce sont des étudiants qui ont déjà vécu beaucoup de contraintes. J'avais déjà démontré dans une autre étude que ces étudiants, qui ont connu beaucoup plus d'interruption, arrivent au cégep et doivent compléter leur diplôme d'études secondaires (DES) ou ont été refusés dans le programme de leur choix, développent une certaine résilience. Ils sont habitués à ce que leur parcours scolaire se déroule sous les contraintes alors pour eux, une hausse des droits ou une crise comme il y a eu au printemps a moins d'effet. Ils ont aussi moins d'aspirations universitaires*», explique la chercheuse, dont l'étude devrait être publiée à l'au-

tomne 2013 dans la revue *Lien social et Politiques*.

Il est néanmoins difficile d'évaluer l'impact réel d'une hausse des droits de scolarité, comme l'ont montré le Sommet sur l'enseignement supérieur et ses rencontres préparatoires. Les résultats de recherche de l'équipe de l'Université Laval s'ajoutent au lot d'études existantes, sans toutefois constituer une preuve. «*Quant à savoir si le comportement aurait suivi ensuite, on ne peut pas le dire. Nos recherches ne vont pas jusque-là, mais c'est important au moins de montrer que ça a eu un effet dissuasif dans ce cas-ci*», a-t-elle dit.

Les ardeurs universitaires des étudiants ont-elles été freinées parce qu'ils ont été rebutés par une éventuelle hausse ou parce que ce temps d'arrêt qu'a constitué la grève les a démotivés? «*Bonne question!*», lance la chercheuse en admettant la limite de ses découvertes liées au printemps 2012. Des réponses et hypothèses sur le sujet seront présentées par ses collègues chercheurs aujourd'hui jeudi lors du colloque intitulé «*Luttes étudiantes, persévérance et résilience en enseignement postsecondaire. Domages collatéraux? Bénéfices marginaux?*».

Le Devoir

## Le printemps étudiant refroidit les aspirations universitaires

Les chercheurs ont demandé à des étudiants quelles étaient leurs aspirations scolaires. La question a été posée aux étudiants de deux cohortes lors de leur 1<sup>re</sup> puis 4<sup>e</sup> session au cégep.

Diplôme	À la 1 <sup>re</sup> session collégiale			À la 4 <sup>e</sup> session collégiale		
	DEP	DEC	universitaire	DEP	DEC	universitaire
<b>SAI</b>						
Cohorte 2009	3,2%	43,2%	53,6%	9,2%	29,0%	61,8%
Cohorte 2010	2,3%	45,5%	52,2%	15,8%	29,3%	54,9%
<b>Régulier</b>						
Cohorte 2009	0,7%	9,5%	89,8%	2,0%	9,7%	88,3%
Cohorte 2010	0,2%	11,4%	88,3%	7,1%	13,0%	79,9%

Source : Université Laval

## STATISTIQUE

SUIITE DE LA PAGE 1

«*surestimées*». Et qui a dû sacrifier tout un pan d'informations — celles concernant les régions de moins de 25 000 personnes.

Jusqu'en 2006, répondre au formulaire long du recensement était obligatoire au Canada (un foyer sur cinq le recevait). Plaidant le respect de la vie privée des Canadiens, le gouvernement conservateur a aboli en 2010 le recensement long, remplacé depuis par l'ENM. Cette enquête a été envoyée à 30% des ménages canadiens, soit 4,5 millions de questionnaires. Mais il n'est plus obligatoire d'y répondre.

Plus des deux tiers des Canadiens interpellés (68,6%, soit près de trois millions de questionnaires) ont tout de même accepté de se prêter à l'enquête. «*C'est la plus grosse enquête volontaire de l'histoire*», indique François Nault, directeur de la Division de la statistique sociale à Statistique Canada (SC). Mais cela ne fait pas d'elle la plus fiable.

## Distorsions

D'un point de vue scientifique, M. Nault croit que SC a «*le nombre de questionnaires qu'il faut*» pour obtenir des données valables. Mais il fait du même soufflé une «*mise en garde*». «*Le danger avec des enquêtes volontaires, c'est que les non-répondants soient différents des répondants [qui seraient plus nombreux à souhaiter participer au sondage]. Il y a un risque d'erreur.*»

Par exemple : Statistique Canada se dit convaincue qu'on «*surestime le nombre de Philippines au pays*», note François Nault. L'agence se base sur les données de Citoyenneté et Immigration pour en arriver à cette conclusion.

Pour éviter trop de distorsions, Statistique Canada a comparé les données recueillies avec d'autres données en banque. «*On connaissait déjà beaucoup d'informations sur ces non-répondants*, dit M. Nault. *Ces informations nous ont permis de faire les meilleures hypothèses possible. Mais je ne peux pas affirmer à 100% qu'on a fait les bonnes hypothèses.*»

Et c'est là un problème fondamental, affirme Céline Le Bourdais, directrice de la Chaire de recherche du Canada en statistiques sociales et en changement familial de l'Université McGill et membre du Conseil national de la statistique. «*Pour cette année, on a pu corriger les distorsions parce qu'on a encore des données fiables provenant du recensement de 2006. Mais à partir de 2016, on va commencer à comparer avec des informations moins solides. Si on ne corrige pas la situation, on court à la catastrophe*», croit-elle.

M<sup>me</sup> Le Bourdais note déjà que les informations publiées mercredi donnent peu de détails sur la composition des petites municipalités. Statistique Canada a en effet décidé de ne pas publier d'informations lorsque le taux de réponse des groupes ciblés ne dépassait pas 50%. «*En bas de 50% de réponse, nous ne sommes pas capables de donner le bon portrait*», dit François Nault. 1128 municipalités sont touchées.

De manière générale, Statistique Canada suggère que «*la comparaison des estimations de*

*l'ENM aux chiffres du recensement 2006 doit être faite avec prudence, tout spécialement lorsque l'analyse s'intéresse à de petits niveaux de géographie.*»

À Ottawa, l'opposition a profité de la publication de l'ENM pour accuser le gouvernement d'avoir saboté la valeur du recensement. «*Nous voyons aujourd'hui les conséquences de la décision rétrograde des conservateurs d'abolir le formulaire long obligatoire*, a lancé Thomas Mulcair en Chambre. *Les experts de Statistique Canada reconnaissent que les données sont imparfaites.*» Selon le chef du NPD, c'est d'ailleurs «*l'objectif du premier ministre de baser ses politiques sur des informations erronées*».

Le chef libéral Justin Trudeau a pour sa part soutenu que les craintes évoquées en 2010 se sont matérialisées. «*On se retrouve avec des données peu fiables, particulièrement dans les régions plus rurales et éloignées*».

À cela, Stephen Harper a répliqué que Statistique Canada avait obtenu «*plus de réponses qu'avec l'ancienne formule*», et il a félicité l'agence pour le «*succès de son approche*». Le premier ministre a ajouté que le gouvernement améliorera le processus, «*mais toujours de manière à trouver l'équilibre entre le besoin d'informations et le droit à la vie privée des Canadiens*».

Avec Hélène Buzzetti  
Le Devoir

## Lire aussi | La mosaïque canadienne :

l'immigration, les minorités visibles, les religions. [ledevoir.com](#)

## PRESSION

SUIITE DE LA PAGE 1

*listes d'attente!*», a dit Frédéric Lalande, directeur général de la Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO), dont la mission est de combattre l'exclusion sociale et professionnelle des citoyens en favorisant le retour à l'emploi. Cette coalition regroupe 13 organismes nationaux, qui, à leur tour, sur le terrain, représentent environ 1000 groupes. Ils reçoivent des handicapés, des immigrants, des prestataires d'assurance-emploi et d'aide sociale. «*En 2011-2012, il y a eu 136 000 participations [aux mesures d'emploi]*», explique M. Lalande. «*Les changements [proposés par Québec] ajouteront à terme, dans trois ans, 25 000 prestataires de plus dans les mesures. Sans ressources additionnelles, il sera impossible d'accueillir tout le monde.*»

## La frilosité est grande

La pression causée par cet étranglement pourrait entraîner une sélection inacceptable. «*On se demande si la pression mise sur les services publics d'emploi ne pourrait pas amener à donner la priorité à certains prestataires par rapport à d'autres*», confie Frédéric Lalande, qui trouverait cette discrimination «*inacceptable*». Au Front commun des personnes assistées sociales, les échos entendus par Amélie Châteauneuf vont carrément en ce sens. «*Dans le milieu de l'employabilité, on nous dit qu'il y a déjà des mots d'ordre qui circulent selon lesquels il faudra donner la priorité aux prestataires touchés. Mettre en priorité certains citoyens par rapport à d'autres, c'est quelque chose que nous ne pourrions pas accepter. C'est de la discrimination!*»

Sous couvert d'anonymat, tant la frilosité est grande dans ce milieu d'employabilité, trois sources nous confirment que les mots d'ordre ont circulé. «*Oui, on a entendu que la priorité devait être mise sur les prestataires touchés*», explique une source travaillant dans un organisme. «*Ce qui est important pour nous, c'est qu'il y ait des places suffisantes*», nous explique une autre. «*Parce qu'on ne veut pas se retrouver à faire des choix déchirants. Un jeune qui est allé à l'aide sociale serait soudainement plus important qu'un jeune qui n'y est pas encore allé, mais qui frappe à notre porte? Qu'on ne se retrouve pas avec l'obligation de donner la priorité à un travailleur par rapport à un autre, parce que ça n'aura pas d'allure.*»

Plusieurs personnes ont refusé de commenter le dossier. Rappelons que les changements proposés doivent entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> juin ; ils prévoient entre autres la disparition d'une allocation de 129\$ (en sus de la prestation de base mensuelle de 604\$) pour la contrainte à l'emploi des prestataires de 55 à 57 ans, et des familles comptant un enfant de moins de cinq ans. Cette omission serait compensée par le versement d'une prestation de 196\$ par mois le temps que dure une mesure d'emploi, l'objectif étant bien sûr l'entrée sur le marché du travail.

## Des places pour tous, dit Maltais

En entretien mardi, M<sup>me</sup> Maltais aurait laissé entendre qu'il y aurait des places pour tous, quitte à en ajouter. Elle a assuré aussi, selon des participants aux entretiens du matin et de l'après-midi, qu'il ne serait aucunement question de mettre des candidats en priorité par rapport à d'autres. Mais les données manquent pour appuyer ses propos.



Agnès Maltais

«*Nous attendons toujours de voir les chiffres, parce que tant qu'on n'a pas ça, c'est dommage, mais on ne peut pas la croire. Ça ne concorde pas avec la réalité du terrain*», explique Amélie Châteauneuf, qui confirme, car elle était de l'entretien du mardi matin, que M<sup>me</sup> Maltais a promis que personne ne serait laissé sur le carreau.

Autre question préoccupante : pour certains groupes, comme les entreprises en insertion, 60% de la clientèle est constituée de «*sans chèque*», soit des citoyens ni prestataires d'assurance-emploi ni bénéficiaires de l'aide sociale. Ces gens arrivent de leur plein gré dans une entreprise, pleinement motivés. «*Nos premiers critères de placement comptent la motivation*, dit une source. *Allons-nous devoir laisser tomber un "sans chèque" motivé, décidé à trouver un emploi, pour faire passer un prestataire qu'on force à entrer dans une mesure, sans garantie de succès?*»

C'est sans compter la conjoncture préoccupante que créent les réformes combinées de l'assurance-emploi, au fédéral, et celle de l'aide sociale, au Québec. «*On a dénoncé pour le fédéral ce qu'on a appelé l'effet indésirable des "fausses participations", c'est-à-dire ces gens qui se retrouvent dans des mesures par obligation, sans motivation aucune, et qui prennent la place de gens qui sauraient tirer profit*», explique Frédéric Lalande, de la COCDMO. «*Avec l'aide sociale, c'est la même logique. C'est une fiction idéologique totale! Il n'y a rien qui soutient le fait qu'en privant les gens du minimum vital, on les transforme magiquement en travailleurs.*»

Le Devoir

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h 30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

## La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-3360

## Publicité

Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par télécopieur 514 985-3390

## Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344  
Par courriel [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-3340

## Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340

## Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-5967

## Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346  
Par télécopieur 514 985-3390